

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	57
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	58
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	62
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	65
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	74
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	77
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	78
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	80
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	83
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	84
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	128125

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	482.50

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	711.3
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	793.19
3	Dépenses d'équipement brut / population	196.53
4	Encours de dette / population (2) (3)	129.97
5	DGF / population	85.4
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	16%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24.80%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	29%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	104 395 572,36	111 000 435,49	14 679 222,28	A1 21 284 085,41
Investissement	17 326 525,54	16 534 364,05	(3) 6 456 872,93	A2 5 664 711,44
Fonctionnement	87 069 046,82	94 466 071,44	(4) 8 222 349,35	A3 15 619 373,97

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II 7 070 411,23	III + IV 1 137 793,40		B1	-5 932 617,83
Investissement	I 5 323 455,33	III 1 021 552,88		B2	-4 301 902,45
Fonctionnement	II 1 746 955,90	IV 116 240,52		B3	-1 630 715,38

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	15 351 467,58
Investissement	A2 + B2	1 362 808,99
Fonctionnement	A3 + B3	13 988 658,59

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 323 455,33
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	238 371,37
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 928 807,33
21	Immobilisations corporelles (3)	1 809 548,39
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	346 728,24
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 1 746 955,90
011	Charges à caractère général (4)	1 483 152,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 870,01
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	261 933,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 021 552,88
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	249 919,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	619 525,37
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	146 107,77
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	6 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 116 240,52
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	115 923,87
75	Autres produits de gestion courante (4)	316,65
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	43 452 132,82	37 509 594,73
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 323 455,33	1 021 552,88
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 10 244 440,54
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		48 775 588,15	48 775 588,15
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	117 010 745,19	103 409 194,30
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 746 955,90	116 240,52
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 15 232 266,27
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		118 757 701,09	118 757 701,09
TOTAL DU BUDGET (4)		167 533 289,24	167 533 289,24

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D RQCITESMIN 2018/2	AP CITES MINIERES	20	0,00
D AIRES N°2 2018/1	AP D AIRES N°2	23	0,00
D 2010-02 2010/1	DI RECONQUETE FILET MORAND	23	0,00
D FDC VOIRIE 2023/1	FDC VOIRIES ENJEUX COMMUNAUTAIRES	204	0,00
D EPLU ERBM 2023/1	GESTION EAUX PLUVIALES ERBM DEPENSES	23, 20	0,00
D NOUVO PLH 2023/1	NOUVEAU PLH DEPENSES	204	0,00
D NXDISPOANA 2019/1	NX DISPO ANAH DEPENSES	204, 20	0,00
R NXDISPOANA 2019/2	NX DISPO ANAH RECETTES	13	0,00
D 2010-04 2010/1	PAS EP SECTEUR NORD DI	23, 20	0,00
R COL ENTE 2022/3	PROGRAMMATION COLONNE ENTERREE REC	13	0,00
D REF RCM 2022/1	REFONTE DU RCM DEPENSE	21, 20	0,00
R REF RCM 2022/2	REFONTE DU RCM RECETTE	13	0,00
D REHAB ZAE 2018/1	REHABILITATION ZAEC	23, 20	0,00
R 200605 2008/3	RI FOSSE 9 9 BIS	13	0,00
R 2010-02 2010/3	RI RECONQUETE FILET MORAND	13	0,00
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 137 275,17	238 371,37	1 605 009,00	1 605 009,00	1 843 380,37
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	9 920 266,50	2 928 807,33	8 298 303,42	8 298 303,42	11 227 110,75
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 553 918,00	1 809 548,39	4 258 464,00	4 258 464,00	6 068 012,39
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	9 060 557,75	346 728,24	11 019 145,32	11 019 145,32	11 365 873,56
Total des dépenses d'équipement		24 672 017,42	5 323 455,33	25 180 921,74	25 180 921,74	30 504 377,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 096 000,00	0,00	2 170 000,00	2 170 000,00	2 170 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	409 089,97	0,00	391 000,00	391 000,00	391 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	12 307 001,10	0,00	10 682 189,71	10 682 189,71	10 682 189,71
Total des dépenses financières		14 812 091,07	0,00	13 381 189,71	13 381 189,71	13 381 189,71
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	319 675,01	0,00	812 121,37	812 121,37	812 121,37
Total des dépenses réelles d'investissement		39 803 783,50	5 323 455,33	39 374 232,82	39 374 232,82	44 697 688,15

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 770 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00	1 782 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	542 512,10		2 295 900,00	2 295 900,00	2 295 900,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 312 512,10		4 077 900,00	4 077 900,00	4 077 900,00

TOTAL	42 116 295,60	5 323 455,33	43 452 132,82	43 452 132,82	48 775 588,15
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 775 588,15
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 446 305,11	146 107,77	2 023 885,50	2 023 885,50	2 169 993,27
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 057 156,00	0,00	5 088 619,58	5 088 619,58	5 088 619,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	495 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 998 461,11	146 107,77	7 112 505,08	7 112 505,08	7 258 612,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 300 000,00	619 525,37	1 375 000,00	1 375 000,00	1 994 525,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	5 781 363,40	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	249 919,74	12 000,00	12 000,00	261 919,74
Total des recettes financières		8 081 363,40	875 445,11	1 411 000,00	1 411 000,00	2 286 445,11
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	634 675,01	0,00	812 121,37	812 121,37	812 121,37
Total des recettes réelles d'investissement		18 714 499,52	1 021 552,88	9 335 626,45	9 335 626,45	10 357 179,33

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	12 362 795,06		15 505 268,28	15 505 268,28	15 505 268,28
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 748 100,00		10 372 800,00	10 372 800,00	10 372 800,00
041	Opérations patrimoniales (10)	542 512,10		2 295 900,00	2 295 900,00	2 295 900,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		21 653 407,16		28 173 968,28	28 173 968,28	28 173 968,28

TOTAL	40 367 906,68	1 021 552,88	37 509 594,73	37 509 594,73	38 531 147,61
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	10 244 440,54
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 775 588,15
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	24 096 068,28
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	11 481 910,00	1 483 152,19	9 513 515,00	9 513 515,00	10 996 667,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 250 000,00	1 870,01	15 033 000,00	15 033 000,00	15 034 870,01
014	Atténuations de produits	26 822 000,00	0,00	31 157 000,00	31 157 000,00	31 157 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	33 393 233,11	261 933,70	34 686 361,91	34 686 361,91	34 948 295,61
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	152 900,00	0,00	157 800,00	157 800,00	157 800,00
Total des dépenses de gestion courante		85 100 043,11	1 746 955,90	90 547 676,91	90 547 676,91	92 294 632,81
66	Charges financières	396 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	658 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		86 169 043,11	1 746 955,90	91 132 676,91	91 132 676,91	92 879 632,81

023	Virement à la section d'investissement (4)	12 362 795,06		15 505 268,28	15 505 268,28	15 505 268,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 748 100,00		10 372 800,00	10 372 800,00	10 372 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		21 110 895,06		25 878 068,28	25 878 068,28	25 878 068,28

TOTAL	107 279 938,17	1 746 955,90	117 010 745,19	117 010 745,19	118 757 701,09
--------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	118 757 701,09
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 195 575,00	0,00	2 150 980,00	2 150 980,00	2 150 980,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	25 123 000,00	0,00	34 212 000,00	34 212 000,00	34 212 000,00
731	Fiscalité locale	43 102 000,00	0,00	37 959 000,00	37 959 000,00	37 959 000,00
74	Dotations et participations (3)	18 820 729,50	115 923,87	18 874 824,00	18 874 824,00	18 990 747,87
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 487 034,49	316,65	8 215 390,30	8 215 390,30	8 215 706,95
Total des recettes de gestion courante		98 928 338,99	116 240,52	101 612 194,30	101 612 194,30	101 728 434,82
76	Produits financiers	5 200,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		98 933 538,99	116 240,52	101 627 194,30	101 627 194,30	101 743 434,82

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 770 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00	1 782 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 770 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00	1 782 000,00

TOTAL	100 703 538,99	116 240,52	103 409 194,30	103 409 194,30	103 525 434,82
--------------	-----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	15 232 266,27
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	118 757 701,09
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	24 096 068,28	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	138 000,00	1 747 000,00	1 885 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 170 000,00	0,00	2 170 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 843 380,37	0,00	1 843 380,37
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	11 227 110,75	0,00	11 227 110,75
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 068 012,39	0,00	6 068 012,39
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	11 365 873,56	2 295 900,00	13 661 773,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	391 000,00	0,00	391 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 682 189,71	0,00	10 682 189,71
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		35 000,00	35 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	812 121,37	0,00	812 121,37
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		44 697 688,15	4 077 900,00	48 775 588,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 775 588,15
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	10 996 667,19		10 996 667,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	15 034 870,01		15 034 870,01
014	Atténuations de produits	31 157 000,00		31 157 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	34 948 295,61	0,00	34 948 295,61
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	157 800,00		157 800,00
66	Charges financières	570 000,00	0,00	570 000,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	10 372 800,00	10 372 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		15 505 268,28	15 505 268,28
Dépenses de fonctionnement – Total		92 879 632,81	25 878 068,28	118 757 701,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	118 757 701,09
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 994 525,37	0,00	1 994 525,37
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 169 993,27	0,00	2 169 993,27
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 088 619,58	0,00	5 088 619,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	295 900,00	295 900,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	6 000,00	0,00	6 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	24 000,00	0,00	24 000,00
28	Amortissement des immobilisations		10 014 800,00	10 014 800,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	812 121,37	0,00	812 121,37
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		358 000,00	358 000,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		15 505 268,28	15 505 268,28
024	Produits des cessions d'immobilisations	261 919,74		261 919,74
Recettes d'investissement – Total		10 357 179,33	28 173 968,28	38 531 147,61
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				10 244 440,54
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				48 775 588,15

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	200 000,00		200 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 150 980,00		2 150 980,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 212 000,00		34 212 000,00
731	Fiscalité locale	37 959 000,00		37 959 000,00
74	Dotations et participations (8)	18 990 747,87		18 990 747,87
75	Autres produits de gestion courante (8)	8 215 706,95	0,00	8 215 706,95
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 747 000,00	1 747 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	10 000,00	35 000,00	45 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		101 743 434,82	1 782 000,00	103 525 434,82
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				15 232 266,27
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				118 757 701,09

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		42 116 295,60	5 323 455,33	0,00	43 452 132,82	43 452 132,82	20 451 009,11	23 001 123,71	48 775 588,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 137 275,17	238 371,37	0,00	1 605 009,00	1 605 009,00	1 085 509,00	519 500,00	1 843 380,37
204	Subventions d'équipement versées (9)	9 920 266,50	2 928 807,33	0,00	8 298 303,42	8 298 303,42	7 624 303,42	674 000,00	11 227 110,75
21	Immobilisations corporelles	4 553 918,00	1 809 548,39	0,00	4 258 464,00	4 258 464,00	2 219 114,00	2 039 350,00	6 068 012,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 060 557,75	346 728,24	0,00	11 019 145,32	11 019 145,32	9 065 961,32	1 953 184,00	11 365 873,56
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		24 672 017,42	5 323 455,33	0,00	25 180 921,74	25 180 921,74	19 994 887,74	5 186 034,00	30 504 377,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		138 000,00	138 000,00		138 000,00	138 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 096 000,00	0,00		2 170 000,00	2 170 000,00		2 170 000,00	2 170 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	409 089,97	0,00	0,00	391 000,00	391 000,00	0,00	391 000,00	391 000,00
27	Autres immobilisations financières	12 307 001,10	0,00	0,00	10 682 189,71	10 682 189,71	0,00	10 682 189,71	10 682 189,71
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		14 812 091,07	0,00	0,00	13 381 189,71	13 381 189,71	0,00	13 381 189,71	13 381 189,71
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	319 675,01	0,00	0,00	812 121,37	812 121,37	456 121,37	356 000,00	812 121,37
Total des dépenses réelles		39 803 783,50	5 323 455,33	0,00	39 374 232,82	39 374 232,82	20 451 009,11	18 923 223,71	44 697 688,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 770 000,00			1 782 000,00	1 782 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	542 512,10			2 295 900,00	2 295 900,00		2 295 900,00	2 295 900,00
Total des dépenses d'ordre		2 312 512,10			4 077 900,00	4 077 900,00		4 077 900,00	4 077 900,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	48 775 588,15
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		40 367 906,68	1 021 552,88	37 509 594,73	37 509 594,73	38 531 147,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 446 305,11	146 107,77	2 023 885,50	2 023 885,50	2 169 993,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	7 057 156,00	0,00	5 088 619,58	5 088 619,58	5 088 619,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	495 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 998 461,11	146 107,77	7 112 505,08	7 112 505,08	7 258 612,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 300 000,00	619 525,37	1 375 000,00	1 375 000,00	1 994 525,37
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
27	Autres immobilisations financières	5 781 363,40	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	249 919,74	12 000,00	12 000,00	261 919,74
Total des recettes financières		8 081 363,40	875 445,11	1 411 000,00	1 411 000,00	2 286 445,11
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	634 675,01	0,00	812 121,37	812 121,37	812 121,37
Total des recettes réelles		18 714 499,52	1 021 552,88	9 335 626,45	9 335 626,45	10 357 179,33
021	Virement de la section de fonctionnement	12 362 795,06		15 505 268,28	15 505 268,28	15 505 268,28
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 748 100,00		10 372 800,00	10 372 800,00	10 372 800,00
041	Opérations patrimoniales (6)	542 512,10		2 295 900,00	2 295 900,00	2 295 900,00
Total des recettes d'ordre		21 653 407,16		28 173 968,28	28 173 968,28	28 173 968,28

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	10 244 440,54
---	----------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	48 775 588,15
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		42 116 295,60	5 323 455,33	0,00	43 452 132,82	43 452 132,82	20 451 009,11	23 001 123,71	48 775 588,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 137 275,17	238 371,37	0,00	1 605 009,00	1 605 009,00	1 085 509,00	519 500,00	1 843 380,37
2031	Frais d'études	953 937,17	190 407,65		1 459 509,00	1 459 509,00	1 069 509,00	390 000,00	1 649 916,65
2033	Frais d'insertion	18 938,00	948,00		14 000,00	14 000,00	6 000,00	8 000,00	14 948,00
2051	Concessions, droits similaires	164 400,00	47 015,72		131 500,00	131 500,00	10 000,00	121 500,00	178 515,72
204	Subventions d'équipement versées (9)	9 920 266,50	2 928 807,33	0,00	8 298 303,42	8 298 303,42	7 624 303,42	674 000,00	11 227 110,75
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	4 288 266,50	2 520 982,65		4 017 803,42	4 017 803,42	3 977 803,42	40 000,00	6 538 786,07
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 527 000,00	66 877,00		1 973 500,00	1 973 500,00	1 969 500,00	4 000,00	2 040 377,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 105 000,00	340 947,68		2 267 000,00	2 267 000,00	1 677 000,00	590 000,00	2 607 947,68
21	Immobilisations corporelles	4 553 918,00	1 809 548,39	0,00	4 258 464,00	4 258 464,00	2 219 114,00	2 039 350,00	6 068 012,39
2111	Terrains nus	240 800,00	160 000,00		15 200,00	15 200,00	10 400,00	4 800,00	175 200,00
2115	Terrains bâtis	700 000,00	0,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00	0,00	470 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	550 000,00	666 438,48		314 660,00	314 660,00	44 660,00	270 000,00	981 098,48
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	60 000,00
21351	Bâtiments publics	570 000,00	489 928,03		476 000,00	476 000,00	0,00	476 000,00	965 928,03
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00	0,00	360 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	37 320,00	38 725,79		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	93 725,79
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
21828	Autres matériels de transport	1 754 403,00	120 635,50		1 557 024,00	1 557 024,00	1 137 024,00	420 000,00	1 677 659,50
21838	Autre matériel informatique	110 145,00	67 762,03		474 030,00	474 030,00	197 030,00	277 000,00	541 792,03
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	32 600,00	59,95		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 059,95
2188	Autres immobilisations corporelles	543 650,00	235 998,61		459 050,00	459 050,00	0,00	459 050,00	695 048,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 060 557,75	346 728,24	0,00	11 019 145,32	11 019 145,32	9 065 961,32	1 953 184,00	11 365 873,56
2313	Constructions	7 197 202,36	145 884,96		3 855 504,77	3 855 504,77	3 202 320,77	653 184,00	4 001 389,73
2315	Install., matériel et outill. technique	1 275 084,39	200 383,70		6 871 080,55	6 871 080,55	5 606 080,55	1 265 000,00	7 071 464,25

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 500,00	459,58		0,00	0,00	0,00	0,00	459,58
238	Avances commandes immo corporelles	586 771,00	0,00		292 560,00	292 560,00	257 560,00	35 000,00	292 560,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		24 672 017,42	5 323 455,33	0,00	25 180 921,74	25 180 921,74	19 994 887,74	5 186 034,00	30 504 377,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		138 000,00	138 000,00		138 000,00	138 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		138 000,00	138 000,00		138 000,00	138 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 096 000,00	0,00		2 170 000,00	2 170 000,00		2 170 000,00	2 170 000,00
1641	Emprunts en euros	2 070 000,00	0,00		2 160 000,00	2 160 000,00		2 160 000,00	2 160 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	16 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	409 089,97	0,00	0,00	391 000,00	391 000,00	0,00	391 000,00	391 000,00
261	Titres de participation	409 089,97	0,00		391 000,00	391 000,00	0,00	391 000,00	391 000,00
27	Autres immobilisations financières	12 307 001,10	0,00	0,00	10 682 189,71	10 682 189,71	0,00	10 682 189,71	10 682 189,71
2745	Avances remboursables	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	12 307 000,10	0,00		10 582 189,71	10 582 189,71	0,00	10 582 189,71	10 582 189,71
27638	Créance Autres établissements publics	1,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		14 812 091,07	0,00	0,00	13 381 189,71	13 381 189,71	0,00	13 381 189,71	13 381 189,71
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	319 675,01	0,00	0,00	812 121,37	812 121,37	456 121,37	356 000,00	812 121,37
45811501	SUBV REGION PIG	10 000,00	0,00		24 121,37	24 121,37	24 121,37	0,00	24 121,37
45811605	PLH PROPRIETAIRES PRIVES	100 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00
45811609	REVERSEMT SUBV T62 ECOPOLE GAR	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
45812101	ZAC 2 VILLES MAIL DAHOMEY HBT	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
45812102	ZAC 2 VILLES MAIL DAHOMEY MG	0,00	0,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
45812108	ZAC 2 VILLES CONDUITE OP HBT	30 870,88	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
45812109	ZAC 2 VILLES CONDUITE OP MG	28 804,13	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
45812301	REVERSEMENT SUBVENTION REAC EU COMMUNES	0,00	0,00		356 000,00	356 000,00	0,00	356 000,00	356 000,00
45821609	REVERSMT SUBV T62 ECOPOLE GARE	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		39 803 783,50	5 323 455,33	0,00	39 374 232,82	39 374 232,82	20 451 009,11	18 923 223,71	44 697 688,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 770 000,00			1 782 000,00	1 782 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 770 000,00			1 782 000,00	1 782 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	236 000,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
13912	Subv. transf. Régions	351 000,00			554 000,00	554 000,00		554 000,00	554 000,00
13913	Subv. transf. Départements	136 000,00			154 000,00	154 000,00		154 000,00	154 000,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	16 000,00			16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	1 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	24 000,00			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	405 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	150 000,00			147 000,00	147 000,00		147 000,00	147 000,00
1582	Autres provisions pour charges	451 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	542 512,10			2 295 900,00	2 295 900,00		2 295 900,00	2 295 900,00
2111	Terrains nus	37 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	100 000,00			2 295 900,00	2 295 900,00		2 295 900,00	2 295 900,00
261	Titres de participation	405 512,10			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 312 512,10			4 077 900,00	4 077 900,00		4 077 900,00	4 077 900,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		40 367 906,68	1 021 552,88	37 509 594,73	37 509 594,73	38 531 147,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 446 305,11	146 107,77	2 023 885,50	2 023 885,50	2 169 993,27
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	360 002,70	37 500,00	889 151,00	889 151,00	926 651,00
1312	Subv. transf. Régions	44 292,03	9 797,32	87 599,70	87 599,70	97 397,02
1313	Subv. transf. Départements	18 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	588 536,00	20 500,00	347 000,00	347 000,00	367 500,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	90 127,38	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	1 280 314,00	0,00	466 134,80	466 134,80	466 134,80
1318	Autres subventions d'équipement transf.	64 500,00	23 286,45	136 500,00	136 500,00	159 786,45
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	55 024,00	97 500,00	97 500,00	152 524,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	7 057 156,00	0,00	5 088 619,58	5 088 619,58	5 088 619,58
1641	Emprunts en euros	7 057 156,00	0,00	4 921 119,58	4 921 119,58	4 921 119,58
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	167 500,00	167 500,00	167 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	495 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	495 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 998 461,11	146 107,77	7 112 505,08	7 112 505,08	7 258 612,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 300 000,00	619 525,37	1 375 000,00	1 375 000,00	1 994 525,37
10222	FCTVA	2 300 000,00	619 525,37	1 375 000,00	1 375 000,00	1 994 525,37
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
261	Titres de participation	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
27	Autres immobilisations financières	5 781 363,40	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	5 781 363,40	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	249 919,74	12 000,00	12 000,00	261 919,74
Total des recettes financières		8 081 363,40	875 445,11	1 411 000,00	1 411 000,00	2 286 445,11
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	634 675,01	0,00	812 121,37	812 121,37	812 121,37
Total des recettes réelles		18 714 499,52	1 021 552,88	9 335 626,45	9 335 626,45	10 357 179,33

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	12 362 795,06		15 505 268,28	15 505 268,28	15 505 268,28
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 748 100,00		10 372 800,00	10 372 800,00	10 372 800,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	242 000,00		253 000,00	253 000,00	253 000,00
28033	Frais d'insertion	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 350 000,00		1 915 000,00	1 915 000,00	1 915 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	12 000,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 000 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	590 000,00		526 000,00	526 000,00	526 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	70 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	442 000,00		478 000,00	478 000,00	478 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	106 000,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 100,00		1 700,00	1 700,00	1 700,00
28128	Autres aménagements de terrains	945 000,00		836 000,00	836 000,00	836 000,00
281311	Bâtiments administratifs	97 000,00		98 000,00	98 000,00	98 000,00
281318	Autres bâtiments publics	1 100 800,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
281321	Immeubles de rapport	11 000,00		588 000,00	588 000,00	588 000,00
281351	Bâtiments publics	739 000,00		1 112 000,00	1 112 000,00	1 112 000,00
28138	Autres constructions	32 000,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	23 000,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
28151	Réseaux de voirie	56 000,00		56 000,00	56 000,00	56 000,00
28152	Installations de voirie	133 800,00		131 000,00	131 000,00	131 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	100,00		100,00	100,00	100,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	453 100,00		448 000,00	448 000,00	448 000,00
281828	Autres matériels de transport	271 000,00		465 000,00	465 000,00	465 000,00
281838	Autre matériel informatique	174 200,00		173 000,00	173 000,00	173 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	35 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
28188	Autres immo. corporelles	498 000,00		466 000,00	466 000,00	466 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	358 000,00		358 000,00	358 000,00	358 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	542 512,10		2 295 900,00	2 295 900,00	2 295 900,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	37 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00		295 900,00	295 900,00	295 900,00
269	Versements à effectuer titre non libéré	405 512,10		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		21 653 407,16		28 173 968,28	28 173 968,28	28 173 968,28

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		107 279 938,17	1 746 955,90	0,00	117 010 745,19	117 010 745,19	0,00	117 010 745,19	118 757 701,09
011	Charges à caractère général (3)	11 481 910,00	1 483 152,19	0,00	9 513 515,00	9 513 515,00	0,00	9 513 515,00	10 996 667,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 250 000,00	1 870,01		15 033 000,00	15 033 000,00		15 033 000,00	15 034 870,01
014	Atténuations de produits	26 822 000,00	0,00		31 157 000,00	31 157 000,00		31 157 000,00	31 157 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	33 393 233,11	261 933,70	0,00	34 686 361,91	34 686 361,91	0,00	34 686 361,91	34 948 295,61
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	152 900,00	0,00		157 800,00	157 800,00		157 800,00	157 800,00
Total des dépenses de gestion des services		85 100 043,11	1 746 955,90	0,00	90 547 676,91	90 547 676,91	0,00	90 547 676,91	92 294 632,81
66	Charges financières	396 000,00	0,00		570 000,00	570 000,00		570 000,00	570 000,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	658 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 069 000,00	0,00	0,00	585 000,00	585 000,00		585 000,00	585 000,00
Total des dépenses réelles		86 169 043,11	1 746 955,90	0,00	91 132 676,91	91 132 676,91	0,00	91 132 676,91	92 879 632,81
023	Virement à la section d'investissement	12 362 795,06			15 505 268,28	15 505 268,28		15 505 268,28	15 505 268,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 748 100,00			10 372 800,00	10 372 800,00		10 372 800,00	10 372 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		21 110 895,06			25 878 068,28	25 878 068,28		25 878 068,28	25 878 068,28

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	118 757 701,09
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		100 703 538,99	116 240,52	103 409 194,30	103 409 194,30	103 525 434,82
013	Atténuations de charges (2)	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 195 575,00	0,00	2 150 980,00	2 150 980,00	2 150 980,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	25 123 000,00	0,00	34 212 000,00	34 212 000,00	34 212 000,00
731	Fiscalité locale	43 102 000,00	0,00	37 959 000,00	37 959 000,00	37 959 000,00
74	Dotations et participations (2)	18 820 729,50	115 923,87	18 874 824,00	18 874 824,00	18 990 747,87
75	Autres produits de gestion courante (2)	9 487 034,49	316,65	8 215 390,30	8 215 390,30	8 215 706,95
Total des recettes de gestion des services		98 928 338,99	116 240,52	101 612 194,30	101 612 194,30	101 728 434,82
76	Produits financiers	5 200,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes financières		5 200,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes réelles		98 933 538,99	116 240,52	101 627 194,30	101 627 194,30	101 743 434,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 770 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00	1 782 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 770 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00	1 782 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	15 232 266,27
--	----------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	118 757 701,09
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		107 279 938,17	1 746 955,90	0,00	117 010 745,19	117 010 745,19	0,00	117 010 745,19	118 757 701,09
011	Charges à caractère général (4)	11 481 910,00	1 483 152,19	0,00	9 513 515,00	9 513 515,00	0,00	9 513 515,00	10 996 667,19
60611	Eau et assainissement	44 050,00	0,00		47 700,00	47 700,00	0,00	47 700,00	47 700,00
60612	Energie - Electricité	453 650,00	0,00		638 400,00	638 400,00	0,00	638 400,00	638 400,00
60613	Chauffage urbain	62 500,00	0,00		95 500,00	95 500,00	0,00	95 500,00	95 500,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	235 250,00	0,00		184 000,00	184 000,00	0,00	184 000,00	184 000,00
60623	Alimentation	8 150,00	30,80		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 530,80
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	1 271,47		22 100,00	22 100,00	0,00	22 100,00	23 371,47
60632	Fournitures de petit équipement	199 200,00	25 199,61		279 500,00	279 500,00	0,00	279 500,00	304 699,61
60636	Habillement et vêtements de travail	53 000,00	17 451,64		128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	145 451,64
6064	Fournitures administratives	15 000,00	1 207,79		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	16 207,79
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	74 460,00	21 167,46		104 000,00	104 000,00	0,00	104 000,00	125 167,46
611	Contrats de prestations de services	5 151 650,00	35 393,22		2 528 900,00	2 528 900,00	0,00	2 528 900,00	2 564 293,22
61351	Matériel roulant	13 000,00	300,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 800,00
61358	Autres	118 420,00	23 783,36		94 600,00	98 600,00	0,00	98 600,00	122 383,36
61521	Entretien terrains	146 500,00	63 132,51		160 600,00	160 600,00	0,00	160 600,00	223 732,51
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	169 500,00	60 238,58		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	260 238,58
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	35 000,00	23 079,69		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	48 079,69
615231	Entretien, réparations voiries	824 500,00	205 657,51		875 500,00	875 500,00	0,00	875 500,00	1 081 157,51
615232	Entretien, réparations réseaux	290 000,00	0,00		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00
61551	Entretien matériel roulant	259 500,00	2 233,67		243 100,00	243 100,00	0,00	243 100,00	245 333,67
61558	Entretien autres biens mobiliers	91 500,00	4 902,84		88 500,00	88 500,00	0,00	88 500,00	93 402,84
6156	Maintenance	449 650,00	61 685,36		457 300,00	457 300,00	0,00	457 300,00	518 985,36
6161	Multirisques	82 000,00	0,00		87 000,00	87 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
617	Etudes et recherches	754 470,00	477 800,41		827 200,00	827 200,00	0,00	827 200,00	1 305 000,41
6182	Documentation générale et technique	55 190,00	1 010,17		57 660,00	57 660,00	0,00	57 660,00	58 670,17
6184	Versements à des organismes de formation	58 600,00	22 434,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	97 434,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 400,00	600,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	3 500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	69 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 500,00	0,00		30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00
6228	Divers	682 200,00	329 928,80		816 200,00	812 200,00	0,00	812 200,00	1 142 128,80
6231	Annonces et insertions	62 000,00	9 652,43		57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	66 652,43
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	8 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6234	Réceptions	62 600,00	298,55		81 100,00	81 100,00	0,00	81 100,00	81 398,55
6236	Catalogues et imprimés	83 000,00	17 362,00		112 300,00	112 300,00	0,00	112 300,00	129 662,00
6238	Divers	41 000,00	27 537,21		43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	71 037,21
6241	Transports de biens	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	3 300,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	21 400,00	2 663,60		21 900,00	21 900,00	0,00	21 900,00	24 563,60
6261	Frais d'affranchissement	43 200,00	3 881,20		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	43 881,20
6262	Frais de télécommunications	102 300,00	0,00		96 300,00	96 300,00	0,00	96 300,00	96 300,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	80 510,00	250,00		80 500,00	80 500,00	0,00	80 500,00	80 750,00
6282	Frais de gardiennage	45 000,00	9 959,22		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	44 959,22
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 000,00	5 007,48		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	17 007,48
62878	Remb. frais à des tiers	6 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	308 510,00	28 031,61		272 350,00	272 350,00	0,00	272 350,00	300 381,61
63512	Taxes foncières	113 650,00	0,00		139 805,00	139 805,00	0,00	139 805,00	139 805,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	39 500,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	13 250 000,00	1 870,01		15 033 000,00	15 033 000,00		15 033 000,00	15 034 870,01
6218	Autre personnel extérieur	53 443,97	0,00		27 839,90	27 839,90		27 839,90	27 839,90
6331	Versement mobilité	194 063,34	0,00		121 224,63	121 224,63		121 224,63	121 224,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	28 093,38	0,00		34 019,15	34 019,15		34 019,15	34 019,15
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	130 270,82	0,00		143 901,46	143 901,46		143 901,46	143 901,46
64111	Rémunération principale titulaires	5 192 408,34	311,41		7 447 093,51	7 447 093,51		7 447 093,51	7 447 404,92
64112	SFT, indemnité de résidence	204 504,38	0,00		205 550,29	205 550,29		205 550,29	205 550,29
64118	Autres indemnités	1 728 138,19	0,00		1 643 147,92	1 643 147,92		1 643 147,92	1 643 147,92
64131	Rémunérations	1 853 492,01	0,00		1 655 403,63	1 655 403,63		1 655 403,63	1 655 403,63
64168	Autres emplois aidés	35 608,81	0,00		40 418,79	40 418,79		40 418,79	40 418,79
64171	Apprentis - rémunérations	37 700,45	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 318 681,23	0,00		1 244 255,64	1 244 255,64		1 244 255,64	1 244 255,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 722 398,45	0,00		1 682 294,89	1 682 294,89		1 682 294,89	1 682 294,89
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	59 856,21	0,00		71 536,72	71 536,72		71 536,72	71 536,72

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	294 678,80	0,00		279 411,09	279 411,09		279 411,09	279 411,09
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	55 965,25	0,00		54 303,80	54 303,80		54 303,80	54 303,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	37 270,63	0,00		35 121,20	35 121,20		35 121,20	35 121,20
6478	Autres charges sociales diverses	100 824,50	1 558,60		114 297,45	114 297,45		114 297,45	115 856,05
6488	Autres	202 601,24	0,00		233 179,93	233 179,93		233 179,93	233 179,93
014	Atténuations de produits	26 822 000,00	0,00		31 157 000,00	31 157 000,00		31 157 000,00	31 157 000,00
7391113	Dégrèv. plafonnement de la CET / VA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		2 200 000,00	2 200 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00
739211	Attribution de compensation	22 522 000,00	0,00		24 667 000,00	24 667 000,00		24 667 000,00	24 667 000,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	4 300 000,00	0,00		4 290 000,00	4 290 000,00		4 290 000,00	4 290 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	33 393 233,11	261 933,70	0,00	34 686 361,91	34 686 361,91	0,00	34 686 361,91	34 948 295,61
65311	Indemnités de fonction	462 000,00	0,00		478 500,00	478 500,00	0,00	478 500,00	478 500,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	100 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
65315	Formation	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	3 682 000,00	0,00		3 935 000,00	3 935 000,00	0,00	3 935 000,00	3 935 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	17 566 000,00	0,00		16 071 000,00	16 071 000,00	0,00	16 071 000,00	16 071 000,00
65731	Subv. fonct. état	30 000,00	15 000,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	45 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	208 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	2 051 000,00	0,00		2 051 000,00	2 051 000,00	0,00	2 051 000,00	2 051 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	7 035,70		0,00	0,00	0,00	0,00	7 035,70
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 596 750,00	239 898,00		2 451 250,00	2 451 250,00	0,00	2 451 250,00	2 691 148,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	76 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00
65818	Autres	18 734,18	0,00		18 850,00	18 850,00	0,00	18 850,00	18 850,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	6 565 363,11	0,00		9 205 756,91	9 205 756,91	0,00	9 205 756,91	9 205 756,91
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5 385,82	0,00		5 005,00	5 005,00	0,00	5 005,00	5 005,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	152 900,00	0,00		157 800,00	157 800,00		157 800,00	157 800,00
65861	Frais de personnel	140 000,00	0,00		144 900,00	144 900,00		144 900,00	144 900,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	12 900,00	0,00		12 900,00	12 900,00		12 900,00	12 900,00
Total des dépenses de gestion des services		85 100 043,11	1 746 955,90	0,00	90 547 676,91	90 547 676,91	0,00	90 547 676,91	92 294 632,81
66	Charges financières	396 000,00	0,00		570 000,00	570 000,00		570 000,00	570 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	410 000,00	0,00		550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-30 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	658 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	158 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 069 000,00	0,00	0,00	585 000,00	585 000,00		585 000,00	585 000,00
Total des dépenses réelles		86 169 043,11	1 746 955,90	0,00	91 132 676,91	91 132 676,91	0,00	91 132 676,91	92 879 632,81
023	Virement à la section d'investissement	12 362 795,06			15 505 268,28	15 505 268,28		15 505 268,28	15 505 268,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 748 100,00			10 372 800,00	10 372 800,00		10 372 800,00	10 372 800,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 390 100,00			10 014 800,00	10 014 800,00		10 014 800,00	10 014 800,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	358 000,00			358 000,00	358 000,00		358 000,00	358 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		21 110 895,06			25 878 068,28	25 878 068,28		25 878 068,28	25 878 068,28

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	88 699,20
Montant des ICNE de l'exercice N-1	83 699,20
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		100 703 538,99	116 240,52	103 409 194,30	103 409 194,30	103 525 434,82
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 195 575,00	0,00	2 150 980,00	2 150 980,00	2 150 980,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 440,00	0,00	1 730,00	1 730,00	1 730,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	205 000,00	0,00	167 000,00	167 000,00	167 000,00
70688	Autres prestations de services	44 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	44 250,00	44 250,00	44 250,00
7078	Autres marchandises	4 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	1 335 385,00	0,00	1 330 000,00	1 330 000,00	1 330 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	605 000,00	0,00	605 000,00	605 000,00	605 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	25 123 000,00	0,00	34 212 000,00	34 212 000,00	34 212 000,00
73215	Reversements conventionnels de fiscalité	830 000,00	0,00	780 000,00	780 000,00	780 000,00
73221	FNGIR	5 925 000,00	0,00	5 925 000,00	5 925 000,00	5 925 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 720 000,00	0,00	1 764 000,00	1 764 000,00	1 764 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	16 648 000,00	0,00	18 212 000,00	18 212 000,00	18 212 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	7 531 000,00	7 531 000,00	7 531 000,00
731	Fiscalité locale	43 102 000,00	0,00	37 959 000,00	37 959 000,00	37 959 000,00
73111	Impôts directs locaux	21 432 000,00	0,00	22 637 000,00	22 637 000,00	22 637 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	7 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	2 580 000,00	0,00	2 748 000,00	2 748 000,00	2 748 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	470 000,00	0,00	509 000,00	509 000,00	509 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	11 170 000,00	0,00	11 955 000,00	11 955 000,00	11 955 000,00
731721	Taxe de séjour	50 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
74	Dotations et participations (3)	18 820 729,50	115 923,87	18 874 824,00	18 874 824,00	18 990 747,87
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	2 669 000,00	0,00	2 849 000,00	2 849 000,00	2 849 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	8 159 000,00	0,00	8 096 000,00	8 096 000,00	8 096 000,00
744	FCTVA	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	261 000,00	60 709,00	154 000,00	154 000,00	214 709,00
7472	Participation régions	192 479,50	47 122,00	90 500,00	90 500,00	137 622,00
7473	Participation départements	14 250,00	8 092,87	10 000,00	10 000,00	18 092,87

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	24 435,00	24 435,00	24 435,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	23 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 550,00
748312	D.C.R.T.P.	3 032 000,00	0,00	3 069 000,00	3 069 000,00	3 069 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 830 000,00	0,00	3 830 000,00	3 830 000,00	3 830 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	540 000,00	0,00	540 339,00	540 339,00	540 339,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 487 034,49	316,65	8 215 390,30	8 215 390,30	8 215 706,95
752	Revenus des immeubles	96 898,00	65,65	128 199,00	128 199,00	128 264,65
757	Subventions	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 024,02	183,00	1 994,00	1 994,00	2 177,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	8 684 593,47	0,00	7 862 077,30	7 862 077,30	7 862 077,30
75888	Autres	203 519,00	68,00	223 120,00	223 120,00	223 188,00
Total des recettes de gestion des services		98 928 338,99	116 240,52	101 612 194,30	101 612 194,30	101 728 434,82
76	Produits financiers	5 200,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	5 200,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles		98 933 538,99	116 240,52	101 627 194,30	101 627 194,30	101 743 434,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 770 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00	1 782 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 319 000,00		1 747 000,00	1 747 000,00	1 747 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	451 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 770 000,00		1 782 000,00	1 782 000,00	1 782 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					31 262 305,71									
1641 Emprunts en euros (total)					23 166 923,12									
0249	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/09/2007	01/01/2018	30/03/2018	1 616 402,09	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,571	EUR	T	P	O	A-1
241	CREDIT AGRICOLE	30/04/2007	30/04/2007	30/04/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	4,230	EUR	A	C	O	A-1
255	SOCIETE GENERALE	25/01/2010	12/04/2008	31/03/2009	2 113 180,00	F	Taux fixe à 3.05 %	3,050	3,094	EUR	A	X	O	A-1
267	SOCIETE GENERALE	10/04/2008	12/04/2008	31/03/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,667	EUR	A	P	O	A-1
294	CAISSE D'EPARGNE	23/02/2015	30/05/2013	25/11/2013	431 373,00	F	Taux fixe à 3.57 %	3,570	3,618	EUR	T	P	O	A-1
295	SFIL CAFFIL	17/12/2014	03/02/2015	01/01/2016	2 500 000,00	V	Euribor 12M + 0.75	1,079	1,095	EUR	A	C	O	A-1
299	SFIL CAFFIL	02/02/2007	31/12/2013	01/03/2015	1 589 809,85	V	Euribor 12M + 0.05-Floor -0.05 sur Euribor 12M	0,612	0,621	EUR	A	P	O	A-1
300	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	31/03/2014	01/04/2014	316 350,00	V	Livret A(Préfixé) + 1.74	2,990	2,990	EUR	T	C	O	A-1
307	CREDIT AGRICOLE	24/06/2015	09/07/2015	09/10/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.59 %	1,590	1,600	EUR	T	P	O	A-1
315	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2015	23/12/2015	25/03/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.36 %	2,360	2,360	EUR	A	P	O	A-1
317	CREDIT AGRICOLE	20/05/2016	20/05/2016	09/12/2016	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,822	EUR	T	P	O	A-1
355	SFIL CAFFIL	09/08/2021	15/08/2021	01/11/2021	1 099 808,18	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
363 consolidation	SOCIETE GENERALE	15/12/2021	25/02/2022	25/05/2022	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,170	0,173	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					8 095 382,59									
314	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25/08/2015	09/09/2015	21/12/2015	8 095 382,59	F	Taux fixe à 1.96 %	1,960	2,004	EUR	T	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					191 963,35									
1681 Autres emprunts (total) (9)					191 963,35									
271	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2009	11/06/2011	11/06/2012	102 863,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
332	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/12/2011	01/12/2011	15/12/2018	89 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					31 454 269,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		17 544 867,94				2 098 894,34	398 661,39	0,00	153 107,56	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 164 552,72				1 448 540,22	336 346,78	0,00	151 621,25	
0249	N	0,00	A-1	797 849,70	4,00	F	Taux fixe à 4.43 %	4,571	186 480,89	32 715,07	0,00	75,23
241	N	0,00	A-1	500 000,00	4,33	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	100 000,00	21 150,00	0,00	11 280,00
255	N	0,00	A-1	470 850,48	5,25	V	Euribor 12M + 1.84	1,760	64 184,17	8 282,72	0,00	17 031,92
267	N	0,00	A-1	470 850,48	5,25	F	Taux fixe à 4.6 %	4,667	64 184,17	21 959,94	0,00	14 289,80
294	N	0,00	A-1	64 252,25	5,65	F	Taux fixe à 3.57 %	3,618	10 252,43	2 157,57	0,00	187,43
295	N	0,00	A-1	1 333 333,31	7,00	V	Euribor 12M + 0.75	4,097	166 666,67	3 406,67	0,00	47 633,44
299	N	0,00	A-1	636 040,26	3,17	V	Euribor 12M + 0.05-Floor -0.05 sur Euribor 12M	0,000	147 568,96	0,00	0,00	15 436,38
300	N	0,00	A-1	122 100,00	5,25	V	Livret A(Préfixé) + 1.74	3,740	22 200,00	4 722,40	0,00	1 376,04
307	N	0,00	A-1	819 469,26	7,52	F	Taux fixe à 1.59 %	1,600	100 161,91	12 434,33	0,00	2 573,33
315	N	0,00	A-1	1 120 926,15	13,23	F	Taux fixe à 2.36 %	2,360	68 498,96	26 453,86	0,00	18 972,92
317	N	0,00	A-1	1 088 003,96	13,69	F	Taux fixe à 1.81 %	1,822	70 342,74	19 217,22	0,00	1 074,48
355	N	0,00	A-1	1 040 876,87	18,58	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	47 999,32	16 367,00	0,00	2 603,55
363 consolidation	N	0,00	A-1	5 700 000,00	14,15	V	(Euribor 3M + 0.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,115	400 000,00	167 480,00	0,00	19 086,73
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		3 380 315,22					650 354,12	62 314,61	0,00	1 486,31

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
314	N	0,00	A-1	3 380 315,22	5,72	F	Taux fixe à 1.96 %	2,004	650 354,12	62 314,61	0,00	1 486,31
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		113 113,59					9 598,16	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		113 113,59					9 598,16	0,00	0,00	0,00
271	N	0,00	A-1	46 288,59	8,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 143,16	0,00	0,00	0,00
332	N	0,00	A-1	66 825,00	14,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 455,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 657 981,53					2 108 492,50	398 661,39	0,00	153 107,56

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 657 981,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		19/12/2022
	Catégories de biens amortis		
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits....	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	157 084,93		1 031 436,42	1 188 521,35	365 822,91	822 698,44
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	157 084,93		1 031 436,42	1 188 521,35	365 822,91	822 698,44
ETALEMENT CHARGES COVID	0,00	17/12/2020	394 697,54	394 697,54	197 348,77	197 348,77
ETALEMENT CHARGES COVID	0,00	14/10/2021	479 653,95	479 653,95	159 884,65	319 769,30
CREANCES DOUTEUSES	157 084,93	01/01/2022	157 084,93	314 169,86	8 589,49	305 580,37
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	157 084,93		1 031 436,42	1 188 521,35	365 822,91	822 698,44
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	157 084,93		1 031 436,42	1 188 521,35	365 822,91	822 698,44

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1501		Intitulé de l'opération : SUBV REGION PIG SUBV REGION PIG HABITAT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	383 409,49	0,00	24 121,37	24 121,37	
45811501 (5)	383 409,49	0,00	24 121,37	24 121,37	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	383 409,49	0,00	24 121,37	24 121,37	
RECETTES (b)					
	358 176,00	0,00	24 121,37	24 121,37	
45821501 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	358 176,00	0,00	24 121,37	24 121,37	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	358 176,00	0,00	24 121,37	24 121,37	

N° opération : 1605		Intitulé de l'opération : PLH PROPRIETAIRES PRIVES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	489 324,93	0,00	102 000,00	102 000,00	
45811605 (5)	489 324,93	0,00	102 000,00	102 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	489 324,93	0,00	102 000,00	102 000,00	
RECETTES (b)					
	399 706,00	0,00	102 000,00	102 000,00	
45821605 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	399 706,00	0,00	102 000,00	102 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	399 706,00	0,00	102 000,00	102 000,00	

N° opération : 1609		Intitulé de l'opération : REVERSEMT SUBV T62 ECOPOLE GAR REVERSMT SUBV T62 ECOPOLE GARE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 307 990,79	0,00	0,00	0,00	0,00
45811609 (5)	1 156 789,76	0,00	0,00	0,00	0,00
45821609 (5)	151 201,03	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 307 990,79	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 283 623,59	0,00	0,00	0,00	0,00
45821609 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 283 623,59	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 283 623,59	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2101		Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES MAIL DAHOMEY HBT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
45812101 (5)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
45822101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

N° opération : 2102		Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES MAIL DAHOMEY MG			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	
45812102 (5)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	
45822102 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	

N° opération : 2108		Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP HBT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
45812108 (5)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
45822108 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

N° opération : 2109		Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP MG			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
45812109 (5)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

N° opération : 2109	Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP MG			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
45822109 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	51 607 300,00	24 265 015,23	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					51 607 300,00	24 265 015,23										7 560,96	3 381 835,20	
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	995 700,00	99 570,00	2,00	T	F	0,000	F		0,000	A-1		-234,37	66 380,00	
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	1 967 570,00	196 757,18	2,00	T	F	0,000	F		0,000	A-1		-463,14	131 171,32	
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	DEXIA CREDIT LOCAL	9 318 150,00	4 659 075,00	11,00	T	F	0,000	F		0,000	A-1		-5 112,71	465 907,50	
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	2 082 450,00	832 980,00	9,00	T	F	0,000	F		0,000	A-1		-898,31	104 122,50	
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	8 300 000,00	830 000,00	1,00	T	F	0,000	F		0,000	A-1		2 024,09	830 000,00	
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	DEXIA CREDIT LOCAL	21 401 270,00	10 700 635,00	12,00	T	F	0,000	F		0,000	A-1		-13 701,27	1 070 063,50	
MAISONS ET CITES		P	REHAB DIFFUS 2021	CDC	4 385 888,00	4 385 888,00	24,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		10 233,56	159 142,79	
PAS DE CALAIS HABITAT		P	REHABILITATION PDCH MONTIGNY	CDC	1 020 272,00	1 020 272,00	24,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		5 673,61	41 640,20	
SAEM DE DROCOURT		P	PLAC 01/02/06 ALL 3 ANS	CDC	136 000,00	39 838,05	3,00	T	F	0,000	F		0,000	A-1		201,42	13 407,39	
TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX		P	ECOPOLE GARE LIBERCOURT	CDC	2 000 000,00	1 500 000,00	3,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		9 838,08	500 000,00	
TOTAL GENERAL					51 607 300,00	24 265 015,23										7 560,96	3 381 835,20	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		82,00	0,50	82,50	76,50	12,00	88,50
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	19,00	0,50	19,50	18,50	0,00	18,50
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	21,00	0,00	21,00	18,00	8,00	26,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	5,00	0,00	5,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2eme CL	B	6,00	0,00	6,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		156,00	0,00	156,00	149,00	37,00	186,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	47,00	0,00	47,00	27,00	29,00	56,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	26,00	0,00	26,00	26,00	0,00	26,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	36,00	0,00	36,00	46,00	0,00	46,00
AGENT DE MAITRISE	C	11,00	0,00	11,00	12,00	0,00	12,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
INGENIEUR	A	7,00	0,00	7,00	5,00	6,00	11,00
INGENIEUR EN CHEF hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	11,00	0,00	11,00	12,00	0,00	12,00
TECHNICIEN	B	5,00	0,00	5,00	9,00	1,00	10,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	4,00	0,00	4,00
ASSISTANT PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
BIBLIOTHECAIRE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
BIBLIOTHECAIRE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		244,00	0,50	244,50	233,50	49,00	282,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
19/11/2016 - Détention d'une part de capital	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	15,25
19/11/2017 - Détention d'une part de capital	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	0,10
19/11/2018 - Détention d'une part de capital	SA NOREVIE	SA HLM	SA	0,10
19/11/2019 - Détention d'une part de capital	LTO HABITAT ESCAUT	SA HLM	SA	0,10
19/11/2020 - Détention d'une part de capital	PEREXIA	SA HLM	SA	0,10
19/11/2021 - Détention d'une part de capital	SICF	SA HLM	SA	0,10
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
19/11/2026 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	21 704 905,00
19/11/2027 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SAEM DE DROCOURT	SAEM	SAEM	39 719,76
19/11/2028 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	PAS DE CALAIS HABITAT	SA HLM	SA	1 020 272,00
19/11/2029 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	TERRITOIRE 62	SEM	SEM	1 875 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
19/11/2022 - Subventions	MISSION LOCALE		Association	338 898,00
19/11/2023 - Subventions	AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS		Association	253 922,00
	AULA			
19/11/2024 - Subventions	DIESE		Association	100 000,00
19/11/2025 - Subventions	AMICALE DU PERSONNEL		Association	79 500,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SDIS	01/01/2001	Contribution budgétaire	3 682 676,99
SMT LLHC	27/09/2002	Contribution budgétaire	4 423 093,41
SYNDICAT MIXTE REALISATION DE LA PLATEFORME DE DOURGES	20/02/2004	Contribution budgétaire	55 416,90
SYNDICAT MIXTE REALISATION DE LA PLATEFORME DE DOURGES	20/02/2004	Reversement TP	2 145 270,00
SYNDICAT MIXTE ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS	24/03/2006	Contribution budgétaire	10 725 359,72
POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS	19/11/2015	Contribution budgétaire	180 000,00
EPCC 9-9 BIS	09/12/2016	Contribution budgétaire	2 051 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Assainissement	13/04/2001	13/04/2001	24620029900047	SPIC	oui
SPIC	Eau potable	13/04/2001	13/04/2001	24620029900062	SPIC	non
Construction Location	Locations de locaux commerciaux et industriels	24/03/2006	24/03/2006	24620029900179	SPA	oui
Aménagement de zone	Zone d'activité	06/05/2010	06/05/2010	24620029900211	SPA	oui
Aménagement de zone	Zone Ste Henriette	28/06/2012	28/06/2012	24620029900237	SPA	oui
Construction Location	Génie civil réseau de télécommunications	13/03/2014	13/04/2014	24620029900278	SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 917 000,00	I 3 917 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 170 000,00	2 170 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 160 000,00	2 160 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	10 000,00	10 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 747 000,00	1 747 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 747 000,00	1 747 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 917 000,00	5 323 455,33	0,00	9 240 455,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		27 289 068,28	III 27 289 068,28
Ressources propres externes de l'année (a)		1 399 000,00	1 399 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 375 000,00	1 375 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	24 000,00	24 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		25 890 068,28	25 890 068,28
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	253 000,00	253 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	7 000,00	7 000,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	1 915 000,00	1 915 000,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	700 000,00	700 000,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	526 000,00	526 000,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	20 000,00	20 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	478 000,00	478 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	44 000,00	44 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 700,00	1 700,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	836 000,00	836 000,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	98 000,00	98 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	1 600 000,00	1 600 000,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	588 000,00	588 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	1 112 000,00	1 112 000,00
28138	<i>Autres constructions</i>	33 000,00	33 000,00
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° géné.</i>	23 000,00	23 000,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	56 000,00	56 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	131 000,00	131 000,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	100,00	100,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	448 000,00	448 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	465 000,00	465 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	173 000,00	173 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	41 000,00	41 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	466 000,00	466 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	358 000,00	358 000,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	12 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 505 268,28	15 505 268,28

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	27 289 068,28	1 021 552,88	10 244 440,54	0,00	38 555 061,70

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 9 240 455,33
Ressources propres disponibles	IV 38 555 061,70
Solde	V = IV – II (8) 29 314 606,37

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	4,60	5,68 %	0,00	6 643 827,00	4,60
TFPNB	0,00	1,20	23,21 %	0,00	176 396,00	1,20
CFE	0,00	2,00	33,79 %	0,00	15 060 176,00	2,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		3 254 208,00
2031	FRAIS D ETUDES	0,00
2031	FRAIS D ETUDES	210 000,00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	30 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	75 000,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	360 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 000,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 137 024,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	280 000,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	100 000,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	14 000,00
2188	AUTRES	0,00
2188	AUTRES	355 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	653 184,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		3 254 208,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		3 254 208,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
2188	AUTRES	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	2 433 745,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 500,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	29 000,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	301 600,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	30 000,00
60621	COMBUSTIBLES	0,00
60622	CARBURANTS	184 000,00
60631	FOURNITURES D ENTRETIEN	2 100,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	202 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	26 000,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	35 000,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	80 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	42 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	9 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	963 200,00
61351	MATERIEL ROULANT	8 500,00
61358	AUTRES	5 000,00
61521	TERRAINS	1 300,00
615221	BATIMENTS PUBLICS	30 000,00
615221	BATIMENTS PUBLICS	30 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	235 100,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	77 000,00
6156	MAINTENANCE	33 000,00
6156	MAINTENANCE	35 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	0,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	0,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	10 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	0,00
62261	HONORAIRES MEDICAUX ET PARAMEDICAUX	300,00
6228	DIVERS	20 500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 400,00
6288	AUTRES	16 000,00
63512	TAXES FONCIERES	12 245,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 123 103,68

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	30 516,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	8 477,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIAL	38 193,84
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 237 177,92
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	0,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	65 711,20
64118	AUTRES INDEMNITES	342 907,20
64131	REMUNERATIONS	519 878,04
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	335 900,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	403 512,12
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	21 370,09
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	33 733,94
6488	AUTRES	85 726,33
65	Autres charges de gestion courante	11 300 000,00
65561	CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES (ETABLISSEMENT	11 300 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		16 856 848,68
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		16 856 848,68

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		187 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	170 000,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D ENLEVEMENT DES ORDURES	167 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00
75888	AUTRES	17 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		12 142 000,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		12 142 000,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 26

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inès	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
VASSEUR Franck	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24620029900047	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	40

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 094 057,24	10 550 905,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	R		
T	T		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	85 789,49	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 628 941,73
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 179 846,73	13 179 846,73

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 902 350,10	23 214 221,85
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	R		
T	T		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 008 297,01	929 513,10
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 465 211,33	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	17 375 858,44	24 143 734,95

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	30 555 705,17	37 323 581,68
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 329 379,00	85 789,49	1 272 289,00	1 272 289,00	1 358 078,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	915 385,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	145 005,00	145 005,00	145 005,00
Total des dépenses de gestion des services		2 244 769,00	85 789,49	2 317 294,00	2 317 294,00	2 403 083,49
66	Charges financières	402 000,00	0,00	454 000,00	454 000,00	454 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 685 769,00	85 789,49	2 782 294,00	2 782 294,00	2 868 083,49
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 866 440,01	0,00	6 354 613,24	6 354 613,24	6 354 613,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 916 500,00	0,00	3 957 150,00	3 957 150,00	3 957 150,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		10 782 940,01	0,00	10 311 763,24	10 311 763,24	10 311 763,24
TOTAL		13 468 709,01	85 789,49	13 094 057,24	13 094 057,24	13 179 846,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 179 846,73
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 590 650,00	0,00	9 489 805,00	9 489 805,00	9 489 805,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
Total des recettes de gestion des services		8 650 650,00	0,00	9 680 805,00	9 680 805,00	9 680 805,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 655 650,00	0,00	9 773 905,00	9 773 905,00	9 773 905,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 071 000,00	0,00	777 000,00	777 000,00	777 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 071 000,00	0,00	777 000,00	777 000,00	777 000,00
TOTAL		9 726 650,00	0,00	10 550 905,00	10 550 905,00	10 550 905,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 628 941,73
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 179 846,73
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 534 763,24
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 437 200,00	345 890,52	1 195 850,10	1 195 850,10	1 541 740,62
21	Immobilisations corporelles	500 000,00	127 236,13	110 000,00	110 000,00	237 236,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 885 000,00	2 284 927,70	2 814 000,00	2 814 000,00	5 098 927,70
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 822 200,00	2 758 054,35	4 119 850,10	4 119 850,10	6 877 904,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100 000,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 106 000,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 658 000,00	250 242,66	401 500,00	401 500,00	651 742,66
Total des dépenses réelles d'investissement		14 586 200,00	3 008 297,01	6 571 350,10	6 571 350,10	9 579 647,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 071 000,00		777 000,00	777 000,00	777 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 950 000,00		2 554 000,00	2 554 000,00	2 554 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 021 000,00		3 331 000,00	3 331 000,00	3 331 000,00
TOTAL		17 607 200,00	3 008 297,01	9 902 350,10	9 902 350,10	12 910 647,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	4 465 211,33
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 375 858,44
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 180 884,54	405 329,50	895 871,94	895 871,94	1 301 201,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 159 814,40	285 437,60	335 957,40	335 957,40	621 395,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'équipement		2 340 698,94	690 767,10	1 233 829,34	1 233 829,34	1 924 596,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	4 116 268,57	0,00	6 543 995,24	6 543 995,24	6 543 995,24
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 408 270,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes financières		5 524 538,57	0,00	6 549 995,24	6 549 995,24	6 549 995,24
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	5 386 114,82	238 746,00	2 564 634,03	2 564 634,03	2 803 380,03
Total des recettes réelles d'investissement		13 251 352,33	929 513,10	10 348 458,61	10 348 458,61	11 277 971,71
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 866 440,01		6 354 613,24	6 354 613,24	6 354 613,24

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 916 500,00		3 957 150,00	3 957 150,00	3 957 150,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 950 000,00		2 554 000,00	2 554 000,00	2 554 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 732 940,01		12 865 763,24	12 865 763,24	12 865 763,24
TOTAL		25 984 292,34	929 513,10	23 214 221,85	23 214 221,85	24 143 734,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 143 734,95
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	9 534 763,24
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 358 078,49		1 358 078,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 000,00		900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	145 005,00		145 005,00
66	Charges financières	454 000,00	0,00	454 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	60 000,00	71 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 897 150,00	3 897 150,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 354 613,24	6 354 613,24
	Dépenses d'exploitation – Total	2 868 083,49	10 311 763,24	13 179 846,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 179 846,73
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	777 000,00	777 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 541 740,62	0,00	1 541 740,62
21	Immobilisations corporelles (6)	237 236,13	0,00	237 236,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 098 927,70	2 554 000,00	7 652 927,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	651 742,66	0,00	651 742,66
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	9 579 647,11	3 331 000,00	12 910 647,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 465 211,33
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 375 858,44
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 489 805,00		9 489 805,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	90 000,00		90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	101 000,00		101 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	90 000,00	777 000,00	867 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	3 100,00	0,00	3 100,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 773 905,00	777 000,00	10 550 905,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 628 941,73
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 179 846,73
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 301 201,44	0,00	1 301 201,44
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	621 395,00	0,00	621 395,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000,00	54 000,00	56 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	0,00	6 000,00
28	Amortissement des immobilisations		3 748 000,00	3 748 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	2 803 380,03	60 000,00	2 863 380,03
481	Charges à répartir plusieurs exercices		149 150,00	149 150,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		6 354 613,24	6 354 613,24
Recettes d'investissement – Total		4 733 976,47	12 865 763,24	17 599 739,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	6 543 995,24
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 143 734,95
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 329 379,00	1 272 289,00	1 272 289,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	48 500,00	40 000,00	40 000,00
6156	Maintenance	0,00	31 000,00	31 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	12 000,00	8 000,00	8 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	17 500,00	17 500,00
6288	Autres	764 360,00	659 889,00	659 889,00
63512	Taxes foncières	257 719,00	260 000,00	260 000,00
6378	Autres taxes et redevances	205 000,00	220 100,00	220 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	915 385,00	900 000,00	900 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	900 000,00	900 000,00
6218	Autre personnel extérieur	915 385,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	145 005,00	145 005,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	145 005,00	145 005,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 244 769,00	2 317 294,00	2 317 294,00
66	Charges financières (b) (8)	402 000,00	454 000,00	454 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	450 000,00	450 000,00	450 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-73 000,00	-1 000,00	-1 000,00
6688	Autre	25 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	28 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	28 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 685 769,00	2 782 294,00	2 782 294,00
023	Virement à la section d'investissement	8 866 440,01	6 354 613,24	6 354 613,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 916 500,00	3 957 150,00	3 957 150,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 840 300,00	3 748 000,00	3 748 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	16 200,00	16 150,00	16 150,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	133 000,00	133 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 782 940,01	10 311 763,24	10 311 763,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 782 940,01	10 311 763,24	10 311 763,24
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 468 709,01	13 094 057,24	13 094 057,24

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	85 789,49
-----------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 179 846,73
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	74 050,56
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	75 050,56
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 590 650,00	9 489 805,00	9 489 805,00
704	Travaux	400 000,00	200 000,00	200 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 002 000,00	9 001 000,00	9 001 000,00
7068	Autres prestations de services	136 850,00	288 805,00	288 805,00
7087	Remboursement de frais	51 800,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 000,00	90 000,00	90 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	60 000,00	90 000,00	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	101 000,00	101 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	21 000,00	21 000,00
7588	Autres	0,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 650 650,00	9 680 805,00	9 680 805,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	90 000,00	90 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	90 000,00	90 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	3 100,00	3 100,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	3 100,00	3 100,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 655 650,00	9 773 905,00	9 773 905,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 071 000,00	777 000,00	777 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	771 000,00	777 000,00	777 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	300 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 071 000,00	777 000,00	777 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 726 650,00	10 550 905,00	10 550 905,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 628 941,73
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 179 846,73
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 437 200,00	1 195 850,10	1 195 850,10
2031	Frais d'études	1 389 400,00	1 171 150,00	1 171 150,00
2033	Frais d'insertion	22 800,00	19 700,10	19 700,10
2051	Concessions et droits assimilés	25 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	500 000,00	110 000,00	110 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	310 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	95 000,00	10 000,00	10 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	95 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 885 000,00	2 814 000,00	2 814 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 685 000,00	2 758 000,00	2 758 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	56 000,00	56 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 822 200,00	4 119 850,10	4 119 850,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	800 000,00	750 000,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	6 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 106 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
458111	RVT SUB AGENCE EAU RACCORDEMENT (6)	0,00	0,00	0,00
45811202	RUES RINGEVAL/CASANOVA LIBERCOURT - VOIRIE (6)	0,00	0,00	0,00
45811601	PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN PANTIGNY OIGNIES (6)	0,00	0,00	0,00
45811602	RTE ARRAS BOIS BERNARD (6)	30 000,00	1 000,00	1 000,00
45811603	QUARTIER BLUM COURRIERES (6)	100 000,00	0,00	0,00
45811607	MOU BASLY LEFOREST (6)	0,00	0,00	0,00
45811608	MOU RUES JACINTHES BLEUETS JONQUILLES PIVOINES LIBERCOURT (6)	5 000,00	0,00	0,00
45811801	Restructuration hydraulique Jaurès Lamendin Evin-Malmaison - part commune (6)	1 070 000,00	255 000,00	255 000,00
45811802	RESTRUCTURATION hydraulique Touraine Provence Mirabeau Leforest (6)	0,00	0,00	0,00
45811803	ROUTE ARRAS ROUVROY (6)	40 000,00	500,00	500,00
45811804	SURLARGEUR ENEDIS (6)	0,00	0,00	0,00
45811902	MOU CITE DU BOIS (6)	36 000,00	35 000,00	35 000,00
45811908	Kléber frais MOU (6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
45812003	SUBV AEAP RRPC NEUF (6)	112 000,00	80 000,00	80 000,00
45812004	TRANSACTION MOY PARK (6)	0,00	0,00	0,00
45812102	RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - part CD 62 (6)	255 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 658 000,00	401 500,00	401 500,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 586 200,00	6 571 350,10	6 571 350,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 071 000,00	777 000,00	777 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 071 000,00	777 000,00	777 000,00
139111	Sub. équipé cpte résult. Agence de l'eau	711 000,00	717 000,00	717 000,00
139118	Sub. équipé cpte résult. Autres	9 000,00	9 000,00	9 000,00
13912	Sub. équipé cpte résult. Régions	17 000,00	17 000,00	17 000,00
13913	Sub. équipé cpte résult. Départements	24 000,00	24 000,00	24 000,00
13914	Sub. équipé cpte résult. Communes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13917	Sub. équipé cpte résult. Budget communaut	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1582	Autres provisions pour charges	300 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 950 000,00	2 554 000,00	2 554 000,00
2313	Constructions	0,00	110 000,00	110 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	2 444 000,00	2 444 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 650 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 021 000,00	3 331 000,00	3 331 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 607 200,00	9 902 350,10	9 902 350,10
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	3 008 297,01
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 465 211,33
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 375 858,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 180 884,54	895 871,94	895 871,94
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 056 417,60	771 405,00	771 405,00
1313	Subv. équipt Départements	124 466,94	124 466,94	124 466,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 159 814,40	335 957,40	335 957,40
1678	Autres dettes condit° particulières	1 159 814,40	335 957,40	335 957,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 000,00	2 000,00
2313	Constructions	0,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'équipement		2 340 698,94	1 233 829,34	1 233 829,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 116 268,57	6 543 995,24	6 543 995,24
1068	Autres réserves	4 116 268,57	6 543 995,24	6 543 995,24
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 408 270,00	6 000,00	6 000,00
274	Prêts	8 270,00	6 000,00	6 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 400 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 524 538,57	6 549 995,24	6 549 995,24
45812101	SUBV FDE (5)	0,00	0,00	0,00
458211	RVTSUB AGENCE EAU RACCORDEMENT (5)	0,00	0,00	0,00
45821202	RUE RINGEVAL LIBERCOURT (5)	319 045,68	319 045,68	319 045,68
45821601	PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN ET PANTIGNY OIGNIES (5)	0,00	0,00	0,00
45821602	ROUTE ARRAS BOIS BERNARD (5)	73 000,00	77 210,11	77 210,11
45821603	QUARTIER BLUM COURRIERES (5)	1 141 615,20	37 251,50	37 251,50
45821607	MOU BASLY LEFOREST (5)	79 637,68	0,00	0,00
45821608	MOU RUES JACINTHES BLEUETS JONQUILLES PIVOINES LIBERCOURT (5)	344 876,53	0,00	0,00
45821801	RESTRUCT HRESTRUCT HYDRAU JAURES LAM EVIN - part commune (5)	2 130 000,00	1 705 112,09	1 705 112,09
45821802	RESTRUC HYDRAU TOURAINE PROV L (5)	9 509,83	0,00	0,00
45821803	ROUTE ARRAS ROUVROY (5)	349 945,49	114 724,24	114 724,24
45821804	SURLARGEUR ENEDIS (5)	0,00	0,00	0,00
45821902	MOU CITE DU BOIS (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
45821908	MOU KLEBER RECETTES (5)	400 194,00	0,00	0,00
45822003	SUBV AEAP RRPC NEUF (5)	112 000,00	80 000,00	80 000,00
45822004	TRANSACTION MOY PARK (5)	0,00	0,00	0,00
45822101	SUBV FDE (5)	0,00	0,00	0,00
45822102	RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - participation CD 62 (5)	426 290,41	191 290,41	191 290,41
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		5 386 114,82	2 564 634,03	2 564 634,03
TOTAL RECETTES REELLES		13 251 352,33	10 348 458,61	10 348 458,61
021	Virement de la section d'exploitation	8 866 440,01	6 354 613,24	6 354 613,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 916 500,00	3 957 150,00	3 957 150,00
28031	Frais d'études	0,00	103 000,00	103 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	9 000,00	9 000,00
28131	Bâtiments	175 000,00	1 983 000,00	1 983 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	200,00	200,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	700,00	700,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 350 700,00	1 350 000,00	1 350 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	600,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 100,00	2 100,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	310 000,00	300 000,00	300 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	133 000,00	133 000,00
4818	Charges à étaler	16 200,00	16 150,00	16 150,00
45821202	RUE RINGEVAL LIBERCOURT	60 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		10 782 940,01	10 311 763,24	10 311 763,24
041	Opérations patrimoniales (8)	1 950 000,00	2 554 000,00	2 554 000,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2031	Frais d'études	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 650 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	54 000,00	54 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 732 940,01	12 865 763,24	12 865 763,24
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		25 984 292,34	23 214 221,85	23 214 221,85

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	929 513,10
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 143 734,95
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					29 023 789,97									
1641 Emprunts en euros (total)					29 023 789,97									
170	SOCIETE GENERALE	31/05/2000	31/05/2000	31/05/2001	1 067 143,12	V	(Euribor 12M(Postfixé)-Floor -0.05 sur Euribor 12M(Postfixé)) + 0.05	4,492	4,558	FRF	A	C	O	A-1
209	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/06/2006	09/06/2006	09/06/2007	77 367,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
213	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/09/2005	11/09/2005	11/09/2006	91 469,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
219	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/07/2004	16/07/2004	16/07/2007	114 919,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
226	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/07/2006	12/07/2006	12/07/2007	124 474,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
227	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2006	22/01/2006	22/01/2007	91 469,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
230	Agence de l'Eau Artois Picardie	04/07/2003	11/08/2008	11/08/2009	57 162,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
231	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/08/2008	11/08/2008	11/08/2009	152 449,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
233	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/12/2007	01/12/2007	01/12/2008	121 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
234	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/02/2005	02/06/2007	02/06/2008	151 699,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
235	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/06/2007	02/06/2007	02/06/2008	226 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
236	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/03/2008	21/03/2008	21/03/2009	81 941,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
256	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/02/2007	23/07/2008	23/07/2010	231 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
257	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/01/2008	23/07/2008	23/07/2010	138 510,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
258	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/02/2007	23/07/2008	23/07/2010	70 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
275	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2010	01/01/2011	30/04/2011	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,782	EUR	T	C	O	A-1
280	SFIL CAFFIL	16/01/2013	16/01/2013	01/02/2014	1 500 000,00	V	Euribor 12M + 2.47	3,036	3,080	EUR	A	C	O	A-1
296	SFIL CAFFIL	17/12/2014	03/02/2015	01/01/2016	2 500 000,00	V	(Euribor 12M + 0.84)-Floor -0.84 sur Euribor 12M	1,169	1,186	EUR	A	C	O	A-1
308	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/07/2013	26/02/2016	26/02/2017	42 115,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
310	SFIL CAFFIL	24/04/2015	06/05/2015	01/03/2016	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 1.17)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	1,170	1,194	EUR	T	C	O	A-1
340	SFIL CAFFIL	22/12/2017	01/02/2018	01/05/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	1,448	EUR	T	C	O	A-1
356	SFIL CAFFIL	13/07/2021	15/08/2021	01/11/2021	9 183 369,27	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					13 055 719,06									
1681 Autres emprunts (total)					13 055 719,06									
0304	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/12/2014	31/12/2018	27/11/2017	341 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
0306	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2014	31/12/2018	16/10/2017	1 270 180,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
272	Agence de l'Eau Artois Picardie	25/01/2010	01/01/2011	27/07/2012	111 524,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
273	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2009	01/01/2011	11/06/2012	1 350 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
276	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/02/2009	29/10/2009	29/10/2011	6 150 915,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
290	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/06/2013	24/06/2013	11/04/2016	28 475,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
302	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	31/12/2018	13/08/2016	175 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
303	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	12/11/2013	10/07/2016	252 455,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
305	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/06/2013	16/10/2014	18/10/2016	43 788,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
318	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	12/11/2013	16/02/2018	153 650,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
319	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/10/2014	31/12/2018	16/02/2018	88 106,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
320	Agence de l'Eau Artois Picardie	03/01/2013	19/08/2014	01/08/2019	75 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
321	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2012	19/08/2014	01/08/2019	465 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
325	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/12/2014	04/05/2016	08/04/2018	136 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
327	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/10/2014	20/10/2014	08/12/2018	12 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
328	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	31/12/2018	30/11/2018	31 157,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
329	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	16/12/2016	08/12/2018	328 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
333	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2015	13/09/2017	09/08/2019	3 519,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
335	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/10/2014	13/09/2017	09/08/2019	13 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
336	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2015	26/09/2017	31/08/2019	6 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
341	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/12/2017	13/12/2017	06/03/2020	309 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
342	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	07/01/2016	23/11/2020	31 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
344	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/01/2019	14/01/2021	27/08/2021	97 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
345	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	14/01/2021	28/07/2022	29 100,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
347	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/12/2019	14/01/2021	29/06/2022	50 810,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
348	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/12/2019	14/01/2021	29/06/2022	51 522,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
349	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/12/2017	14/01/2021	17/03/2022	36 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
351	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	14/01/2021	10/03/2022	9 395,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
352	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	14/01/2021	29/04/2021	167 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
354	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	14/01/2021	18/06/2021	5 522,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
357	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	01/01/2021	02/07/2023	89 575,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
364	Agence de l'Eau Artois Picardie	03/07/2021	03/07/2021	17/05/2024	241 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
365	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/03/2020	06/03/2020	17/05/2024	164 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
366	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/07/2021	08/07/2021	17/05/2024	62 688,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
367	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2019	08/07/2022	08/07/2024	45 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
368	Agence de l'eau Seine Normandie	09/12/2021	09/12/2021	07/12/2024	562 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
369	Agence de l'Eau Artois Picardie	03/11/2016	20/12/2022	20/12/2023	37 344,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
370	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/01/2019	20/12/2022	20/12/2023	27 740,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					42 079 509,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		18 817 845,74					1 312 367,72	407 538,05	0,00	149 802,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 817 845,74					1 312 367,72	407 538,05	0,00	149 802,52
170	N	0,00	A-1	128 057,28	2,41	V	(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	0,468	42 685,72	598,54	0,00	1 854,58
209	N	0,00	A-1	8 596,52	1,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 298,21	0,00	0,00	0,00
213	N	0,00	A-1	5 081,70	0,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 081,70	0,00	0,00	0,00
219	N	0,00	A-1	12 768,82	1,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 384,40	0,00	0,00	0,00
226	N	0,00	A-1	13 830,48	1,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 915,22	0,00	0,00	0,00
227	N	0,00	A-1	10 163,36	1,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 081,64	0,00	0,00	0,00
230	N	0,00	A-1	12 702,84	3,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 175,69	0,00	0,00	0,00
231	N	0,00	A-1	33 877,68	3,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 469,38	0,00	0,00	0,00
233	N	0,00	A-1	30 375,00	4,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 075,00	0,00	0,00	0,00
234	N	0,00	A-1	25 283,20	2,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 427,72	0,00	0,00	0,00
235	N	0,00	A-1	56 575,00	4,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 315,00	0,00	0,00	0,00
236	N	0,00	A-1	18 209,29	3,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 552,29	0,00	0,00	0,00
256	N	0,00	A-1	81 095,00	6,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 585,00	0,00	0,00	0,00
257	N	0,00	A-1	48 384,00	6,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 912,00	0,00	0,00	0,00
258	N	0,00	A-1	24 570,00	6,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 510,00	0,00	0,00	0,00
275	N	0,00	A-1	5 300 000,00	13,08	F	Taux fixe à 3.73 %	3,782	400 000,00	192 095,00	0,00	30 461,67
280	N	0,00	A-1	600 000,00	5,08	V	Euribor 12M + 2.47	2,040	100 000,00	12 233,58	0,00	27 000,75
296	N	0,00	A-1	1 625 000,00	12,00	V	(Euribor 12M + 0.84)-Floor -0.84 sur Euribor 12M	4,188	125 000,00	5 634,69	0,00	62 608,00
308	N	0,00	A-1	29 480,94	13,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 105,78	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
310	N	0,00	A-1	1 300 000,00	12,92	V	(Euribor 3M + 1.03)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,093	100 000,00	49 602,29	0,00	4 456,48
340	N	0,00	A-1	762 500,00	15,08	F	Taux fixe à 1.44 %	1,448	50 000,00	10 710,00	0,00	1 681,50
356	N	0,00	A-1	8 691 294,63	18,58	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	400 792,97	136 663,95	0,00	21 739,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		7 244 801,05					584 175,66	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		7 244 801,05					584 175,66	0,00	0,00	0,00
0304	N	0,00	A-1	239 050,00	13,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 075,00	0,00	0,00	0,00
0306	N	0,00	A-1	889 126,00	13,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	63 509,00	0,00	0,00	0,00
272	N	0,00	A-1	49 985,47	8,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 553,93	0,00	0,00	0,00
273	N	0,00	A-1	490 420,57	8,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	54 491,17	0,00	0,00	0,00
276	N	0,00	A-1	2 460 366,00	7,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	307 545,75	0,00	0,00	0,00
290	N	0,00	A-1	18 508,75	12,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 423,75	0,00	0,00	0,00
302	N	0,00	A-1	113 750,00	12,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 750,00	0,00	0,00	0,00
303	N	0,00	A-1	164 095,75	12,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 622,75	0,00	0,00	0,00
305	N	0,00	A-1	28 462,38	12,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 189,40	0,00	0,00	0,00
318	N	0,00	A-1	115 237,95	14,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 682,52	0,00	0,00	0,00
319	N	0,00	A-1	65 606,93	14,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 373,79	0,00	0,00	0,00
320	N	0,00	A-1	60 000,00	15,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 750,00	0,00	0,00	0,00
321	N	0,00	A-1	372 000,00	15,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 250,00	0,00	0,00	0,00
325	N	0,00	A-1	96 332,12	14,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 422,14	0,00	0,00	0,00
327	N	0,00	A-1	9 000,00	14,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	600,00	0,00	0,00	0,00
328	N	0,00	A-1	18 540,04	14,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 236,00	0,00	0,00	0,00
329	N	0,00	A-1	237 663,78	14,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 844,25	0,00	0,00	0,00
333	N	0,00	A-1	2 815,35	15,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	175,95	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
335	N	0,00	A-1	10 800,00	15,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	675,00	0,00	0,00	0,00
336	N	0,00	A-1	5 040,00	15,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	315,00	0,00	0,00	0,00
341	N	0,00	A-1	262 650,00	16,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 450,00	0,00	0,00	0,00
342	N	0,00	A-1	26 775,00	16,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 575,00	0,00	0,00	0,00
344	N	0,00	A-1	87 750,00	17,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 875,00	0,00	0,00	0,00
345	N	0,00	A-1	19 139,18	18,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 007,32	0,00	0,00	0,00
347	N	0,00	A-1	48 269,50	18,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 540,50	0,00	0,00	0,00
348	N	0,00	A-1	48 945,90	18,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 576,10	0,00	0,00	0,00
349	N	0,00	A-1	34 200,00	18,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 800,00	0,00	0,00	0,00
351	N	0,00	A-1	8 925,56	18,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	469,76	0,00	0,00	0,00
352	N	0,00	A-1	150 975,00	17,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 387,50	0,00	0,00	0,00
354	N	0,00	A-1	4 970,18	17,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	276,12	0,00	0,00	0,00
357	N	0,00	A-1	89 575,00	19,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 478,75	0,00	0,00	0,00
364	N	0,00	A-1	241 250,00	20,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
365	N	0,00	A-1	164 500,00	20,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
366	N	0,00	A-1	50 150,40	20,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
367	N	0,00	A-1	45 000,00	20,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
368	N	0,00	A-1	449 840,00	20,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
369	N	0,00	A-1	37 344,24	19,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 867,21	0,00	0,00	0,00
370	N	0,00	A-1	27 740,00	19,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 387,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		26 062 646,79					1 896 543,38	407 538,05	0,00	149 802,52

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	60	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 062 646,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Études non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits...	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	24 958,11		27 495,80	52 453,91	2 537,69	49 916,22
CREANCES DOUTEUSES	24 958,11	01/01/2022	27 495,80	52 453,91	2 537,69	49 916,22
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	24 958,11		27 495,80	52 453,91	2 537,69	49 916,22

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 827 000,00	I 2 827 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 050 000,00	2 050 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	750 000,00	750 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		777 000,00	777 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	777 000,00	777 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 827 000,00	3 008 297,01	4 465 211,33	10 300 508,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 257 763,24	III 10 257 763,24
Ressources propres externes de l'année (a)		6 000,00	6 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	6 000,00	6 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 251 763,24	10 251 763,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	103 000,00	103 000,00
28033	Frais d'insertion	9 000,00	9 000,00
28131	Bâtiments	1 983 000,00	1 983 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200,00	200,00
28151	Installations complexes spécialisées	700,00	700,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 350 000,00	1 350 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 100,00	2 100,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	300 000,00	300 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	133 000,00	133 000,00
4818	Charges à étaler	16 150,00	16 150,00
021	Virement de la section d'exploitation	6 354 613,24	6 354 613,24

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 257 763,24	929 513,10	0,00	6 543 995,24	17 731 271,58

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	10 300 508,34
Ressources propres disponibles	IV	17 731 271,58
Solde	V = IV – II (6)	7 430 763,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 272 289,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	25 000,00
61528	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS IMMOBILIERS	40 000,00
6156	MAINTENANCE	31 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	0,00
618	DIVERS	1 800,00
6226	HONORAIRES	5 000,00
6228	DIVERS	8 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	17 500,00
6288	AUTRES	659 889,00
63512	TAXES FONCIERES	260 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	220 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	900 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	145 005,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	145 005,00
66	Charges financières	454 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	450 000,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-1 000,00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	5 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	2 782 294,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 414 150,00
6742	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT (VERSEES PAR LES GROUPEMENTS)	60 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 338 000,00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	16 150,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	4 414 150,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 196 444,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 489 805,00
704	TRAVAUX	200 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTI	1 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTI	9 000 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	288 805,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00
74	Subventions d'exploitation	90 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D EXPLOITATION	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	101 000,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	0,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	21 000,00
7588	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	80 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	90 000,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	90 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	3 100,00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	3 100,00
Total des recettes réelles		9 773 905,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	777 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	777 000,00
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		777 000,00
R 002 (5)		2 628 941,73
TOTAL GENERAL DES RECETTES		13 179 846,73

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	1 195 850,10
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 814 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		6 169 850,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections	777 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 554 000,00
Total des dépenses d'ordre		3 331 000,00
D 001 (4)		4 465 211,33
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		14 367 561,43

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	895 871,94
16	Emprunts et dettes assimilées	335 957,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	6 543 995,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		7 783 824,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 414 150,00
041	Opérations patrimoniales	2 554 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		6 968 150,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		17 316 608,61

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 11		Intitulé de l'opération : RVT SUB AGENCE EAU RACCORDEMENT RVT SUB AGENCE EAU		Date de la délibération : 01/01/1900	
RACCORDEMENT					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458111 (5)					
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a – c)					
RECETTES (b)					
458211 Financement par le tiers (7)					
Financement par d'autres tiers (7)					
040 Financement par le service (contrepartie 6742)					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)					
Annulations sur recettes (d) (6)					
Recettes nettes (b - d)					

N° opération : 1202		Intitulé de l'opération : RUES RINGEVAL/CASANOVA LIBERCOURT - VOIRIE RUE RINGEVAL		Date de la délibération :	
LIBERCOURT					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45811202 (5)					
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a – c)					
RECETTES (b)					
45821202 Financement par le tiers (7)					
Financement par d'autres tiers (7)					
040 Financement par le service (contrepartie 6742)					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)					

N° opération : 1202		Intitulé de l'opération : RUES RINGEVAL/CASANOVA LIBERCOURT - VOIRIE RUE RINGEVAL LIBERCOURT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	261 610,01	0,00	379 045,68	379 045,68	

N° opération : 1601		Intitulé de l'opération : PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN PANTIGNY OIGNIES PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN ET PANTIGNY OIGNIES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	779 705,52	0,00	0,00	0,00	
45811601 (5)	779 705,52	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	779 705,52	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	779 705,52	17 312,00	0,00	17 312,00	
45821601 Financement par le tiers (7)	779 705,52	17 312,00	0,00	17 312,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	779 705,52	17 312,00	0,00	17 312,00	

N° opération : 1602		Intitulé de l'opération : RTE ARRAS BOIS BERNARD ROUTE ARRAS BOIS BERNARD			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	295 165,51	0,00	1 000,00	1 000,00	
45811602 (5)	295 165,51	0,00	1 000,00	1 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	295 165,51	0,00	1 000,00	1 000,00	
RECETTES (b)	218 955,40	0,00	77 210,11	77 210,11	
45821602 Financement par le tiers (7)	218 955,40	0,00	77 210,11	77 210,11	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 1602		Intitulé de l'opération : RTE ARRAS BOIS BERNARD ROUTE ARRAS BOIS BERNARD			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	218 955,40	0,00	77 210,11	77 210,11	

N° opération : 1603		Intitulé de l'opération : QUARTIER BLUM COURRIERES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 228 974,71	0,00	0,00	0,00	0,00
45811603 (5)	2 228 974,71	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 228 974,71	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 165 929,57	0,00	37 251,50	37 251,50	37 251,50
45821603 Financement par le tiers (7)	1 165 929,57	0,00	37 251,50	37 251,50	37 251,50
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 165 929,57	0,00	37 251,50	37 251,50	37 251,50

N° opération : 1607		Intitulé de l'opération : MOU BASLY LEFOREST			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	0,00
45811607 (5)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	0,00
45821607 Financement par le tiers (7)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1607		Intitulé de l'opération : MOU BASLY LEFOREST			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1608		Intitulé de l'opération : MOU RUES JACINTHES BLEUETS JONQUILLES PIVOINES LIBERCOURT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	665 761,53	0,00	0,00	0,00	0,00
45811608 (5)	665 761,53	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	665 761,53	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	665 761,53	0,00	0,00	0,00	0,00
45821608 Financement par le tiers (7)	665 761,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	665 761,53	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1801		Intitulé de l'opération : Restructuration hydraulique Jaurès Lamendin Evin-Malmaison - part commune RESTRUCT HRESTRUCT HYDRAU JAURES LAM EVIN - part commune			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 271 138,16	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
45811801 (5)	2 271 138,16	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 271 138,16	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
RECETTES (b)	821 026,07	0,00	1 705 112,09	1 705 112,09	1 705 112,09
45821801 Financement par le tiers (7)	821 026,07	0,00	1 705 112,09	1 705 112,09	1 705 112,09

N° opération : 1801		Intitulé de l'opération : Restructuration hydraulique Jaurès Lamendin Evin-Malmaison - part commune RESTRUCT HRESTRUCT HYDRAU JAURES LAM EVIN - part commune			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	821 026,07	0,00	1 705 112,09	1 705 112,09	

N° opération : 1802		Intitulé de l'opération : RESTRUCTURATION hydraulique Touraine Provence Mirabeau Leforest RESTRUC HYDRAU TOURAINE PROV L			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	0,00
45811802 (5)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	0,00
45821802 Financement par le tiers (7)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1803		Intitulé de l'opération : ROUTE ARRAS ROUVROY			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	521 538,36	0,00	500,00	500,00	500,00
45811803 (5)	521 538,36	0,00	500,00	500,00	500,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	521 538,36	0,00	500,00	500,00	500,00

N° opération : 1803		Intitulé de l'opération : ROUTE ARRAS ROUVROY			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
RECETTES (b)	407 314,12	0,00	114 724,24	114 724,24	
45821803 Financement par le tiers (7)	407 314,12	0,00	114 724,24	114 724,24	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	407 314,12	0,00	114 724,24	114 724,24	

N° opération : 1804		Intitulé de l'opération : SURLARGEUR ENEDIS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45811804 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	13 440,00	0,00	13 440,00	
45821804 Financement par le tiers (7)	0,00	13 440,00	0,00	13 440,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	13 440,00	0,00	13 440,00	

N° opération : 1902		Intitulé de l'opération : MOU CITE DU BOIS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
45811902 (5)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	

N° opération : 1902		Intitulé de l'opération : MOU CITE DU BOIS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
RECETTES (b)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
45821902 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	

N° opération : 1908		Intitulé de l'opération : Kléber frais MOU MOU KLEBER RECETTES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	385 534,67	22 643,66	10 000,00	32 643,66	
45811908 (5)	385 534,67	22 643,66	10 000,00	32 643,66	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	385 534,67	22 643,66	10 000,00	32 643,66	
RECETTES (b)	231 532,30	0,00	0,00	0,00	
45821908 Financement par le tiers (7)	231 532,30	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	231 532,30	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2003		Intitulé de l'opération : SUBV AEAP RRPC NEUF			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 146,00	16 319,00	80 000,00	96 319,00	
45812003 (5)	4 146,00	16 319,00	80 000,00	96 319,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	4 146,00	16 319,00	80 000,00	96 319,00	

N° opération : 2003		Intitulé de l'opération : SUBV AEAP RRPC NEUF			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
RECETTES (b)	4 146,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
45822003 Financement par le tiers (7)	4 146,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 146,00	0,00	80 000,00	80 000,00	

N° opération : 2004		Intitulé de l'opération : TRANSACTION MOY PARK			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	
45812004 (5)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	86 945,52	105 000,00	0,00	105 000,00	
45822004 Financement par le tiers (7)	86 945,52	105 000,00	0,00	105 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	86 945,52	105 000,00	0,00	105 000,00	

N° opération : 2101		Intitulé de l'opération : SUBV FDE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	102 994,00	0,00	102 994,00	

N° opération : 2101		Intitulé de l'opération : SUBV FDE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
45812101 45822101 Financement par le tiers (7)	0,00	102 994,00	0,00	102 994,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	102 994,00	0,00	102 994,00	

N° opération : 2102		Intitulé de l'opération : RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - part CD 62 RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - participation CD 62			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	171 290,41	0,00	20 000,00	20 000,00	
45812102 (5)	171 290,41	0,00	20 000,00	20 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	171 290,41	0,00	20 000,00	20 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	191 290,41	191 290,41	
45822102 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	191 290,41	191 290,41	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	191 290,41	191 290,41	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D ASSAI ERBM 2023/1	0,00	0,00	0,00	0,00	58 150,00	2 708 700,00
ASSAINISSEMENT ERBM DEPENSES						
D PAV12/14 2012/1	8 935 971,31	0,00	8 935 971,31	8 935 971,31	0,00	0,00
DI-PAV12/14						
D PAS CENTRE 2010/1 PAS	11 992 931,95	0,00	11 992 931,95	11 988 892,09	0,00	0,00
CENTRE - DI						
R PAS CENTRE 2010/2 PAS	11 992 931,95	0,00	11 992 931,95	1 698 580,71	0,00	0,00
CENTRE-RI						
D PAS EST 2010/1 PAS SECTEUR	10 990 759,63	0,00	10 990 759,63	9 357 084,15	1 075 000,00	0,00
EST DI						
R PAS EST 2010/2 PAS SECTEUR	10 990 759,63	0,00	10 990 759,63	2 254 982,65	2 768 933,93	406 250,00
EST RI						
R PAS NORD 2010/2 PAS	13 842 958,44	0,00	13 842 958,44	2 737 561,97	28 860,00	250 000,00
SECTEUR NORD RI						
D PAS NORD 2010/1 PAS	13 842 958,44	0,00	13 842 958,44	13 179 091,97	90 000,00	631 200,00
SECTEUR NORD-DI						
D PAS UTA 2021/1 PAS UTA HB -	21 759 000,00	0,00	21 759 000,00	180 567,88	544 000,00	21 000 000,00
BSR DEPENSES						
R PAS UTA 2023/1 PAS UTA HB -	0,00	0,00	0,00	0,00	144 521,00	7 494 521,00
BSR REC						
D PAV 15/17 2014/1 PAV 15/17	9 585 079,60	0,00	9 585 079,60	8 982 847,26	83 700,10	630 000,00
D PAV 09/11 2010/1 PAV	3 344 562,23	0,00	3 344 562,23	3 344 562,23	0,00	0,00
2009-2011						
R PAV 09/11 2010/2 PAV	3 344 562,23	0,00	3 344 562,23	682 787,73	0,00	0,00
2009-2011						
D PAV18-20 2019/1 PAV 2018	7 821 947,20	0,00	7 821 947,20	22 444,60	339 500,00	3 011 220,40
2020 DEPENSES						
R PAV18-20 2019/4 PAV18-20	2 540 052,00	0,00	2 540 052,00	5 122,00	40 000,00	995 000,00
RECETTES						
R PAV 15/17 2016/1 RI PAV	8 831 508,99	0,00	8 831 508,99	3 723 690,80	400 402,76	0,00
15/17						
R PAV12/14 2012/3 RI- PAV 12/14	8 935 971,31	0,00	8 935 971,31	7 191 504,06	319 045,68	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 26

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) Christophe PILCH, Président ,

A HENIN-BEAUMONT le 06/04/2023

(1) Christophe PILCH, Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	
DELATTRE Régis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINÉ-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inès	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
VASSEUR Franck	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par (1) Christophe PILCH, Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24620029900062	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	28
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	30
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	32
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	33
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	35
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	37

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 872 929,74	2 041 566,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	249 195,95	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 080 559,69
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 122 125,69	3 122 125,69

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 229 599,24	5 264 782,22
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	612 977,51	1 378 343,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 800 548,47	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 643 125,22	6 643 125,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 765 250,91	9 765 250,91
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	250 374,00	230 195,95	189 510,00	189 510,00	419 705,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
Total des dépenses de gestion des services		700 374,00	230 195,95	656 510,00	656 510,00	886 705,95
66	Charges financières	47 800,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	19 000,00	1 000,00	1 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		749 174,00	249 195,95	738 510,00	738 510,00	987 705,95
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 495 219,55	0,00	1 679 619,74	1 667 619,74	1 667 619,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	312 300,00	0,00	454 800,00	466 800,00	466 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 807 519,55	0,00	2 134 419,74	2 134 419,74	2 134 419,74
TOTAL		2 556 693,55	249 195,95	2 872 929,74	2 872 929,74	3 122 125,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 122 125,69
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	78 464,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 900 000,00	0,00	2 001 566,00	2 001 566,00	2 001 566,00
Total des recettes de gestion des services		2 030 464,00	0,00	2 001 566,00	2 001 566,00	2 001 566,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 030 464,00	0,00	2 001 566,00	2 001 566,00	2 001 566,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL		2 070 464,00	0,00	2 041 566,00	2 041 566,00	2 041 566,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 080 559,69
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 122 125,69
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 094 419,74
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	256 200,00	4 986,50	536 600,00	536 600,00	541 586,50
21	Immobilisations corporelles	922 387,54	76 707,60	795 500,00	795 500,00	872 207,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 669 344,94	531 283,41	2 380 499,24	2 369 499,24	2 900 782,65
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 847 932,48	612 977,51	3 712 599,24	3 701 599,24	4 314 576,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	190 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	190 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 037 932,48	612 977,51	3 932 599,24	3 921 599,24	4 534 576,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	740 000,00		268 000,00	268 000,00	268 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	780 000,00		308 000,00	308 000,00	308 000,00
	TOTAL	4 817 932,48	612 977,51	4 240 599,24	4 229 599,24	4 842 576,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 800 548,47
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 643 125,22
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	80 562,50	198 343,00	68 562,50	68 562,50	266 905,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 819 425,00	1 000 000,00	1 647 617,00	1 636 617,00	2 636 617,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 899 987,50	1 198 343,00	1 838 179,50	1 827 179,50	3 025 522,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 035 182,98	1 035 182,98	1 035 182,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	270 000,00	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
	Total des recettes financières	270 000,00	180 000,00	1 035 182,98	1 035 182,98	1 215 182,98
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 169 987,50	1 378 343,00	2 873 362,48	2 862 362,48	4 240 705,48
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 495 219,55		1 679 619,74	1 667 619,74	1 667 619,74

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	312 300,00		454 800,00	466 800,00	466 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	740 000,00		268 000,00	268 000,00	268 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 547 519,55		2 402 419,74	2 402 419,74	2 402 419,74
TOTAL		4 717 507,05	1 378 343,00	5 275 782,22	5 264 782,22	6 643 125,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 643 125,22
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 094 419,74
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	419 705,95		419 705,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 000,00		430 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00		37 000,00
66	Charges financières	81 000,00	0,00	81 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	466 800,00	466 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 667 619,74	1 667 619,74
	Dépenses d'exploitation – Total	987 705,95	2 134 419,74	3 122 125,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 122 125,69
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 000,00	40 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	220 000,00	0,00	220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	541 586,50	0,00	541 586,50
21	Immobilisations corporelles (6)	872 207,60	0,00	872 207,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 900 782,65	88 000,00	2 988 782,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	180 000,00	180 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 534 576,75	308 000,00	4 842 576,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 800 548,47
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 643 125,22
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 001 566,00		2 001 566,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 001 566,00	40 000,00	2 041 566,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 080 559,69
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 122 125,69
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	266 905,50	0,00	266 905,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 636 617,00	0,00	2 636 617,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	88 000,00	88 000,00
21	Immobilisations corporelles	118 000,00	0,00	118 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 000,00	180 000,00	184 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	180 000,00	0,00	180 000,00
28	Amortissement des immobilisations		466 800,00	466 800,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 667 619,74	1 667 619,74
Recettes d'investissement – Total		3 205 522,50	2 402 419,74	5 607 942,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 035 182,98
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 643 125,22
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	250 374,00	189 510,00	189 510,00
61523	Entretien, réparations réseaux	119 000,00	119 000,00	119 000,00
617	Etudes et recherches	73 500,00	9 500,00	9 500,00
618	Divers	1 250,00	1 250,00	1 250,00
6226	Honoraires	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres	100,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	47 264,00	52 000,00	52 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	2 860,00	360,00	360,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00	430 000,00	430 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	430 000,00	430 000,00
6218	Autre personnel extérieur	420 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	37 000,00	37 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	37 000,00	37 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		700 374,00	656 510,00	656 510,00
66	Charges financières (b) (8)	47 800,00	81 000,00	81 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 000,00	80 000,00	80 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-200,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		749 174,00	738 510,00	738 510,00
023	Virement à la section d'investissement	1 495 219,55	1 679 619,74	1 667 619,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	312 300,00	454 800,00	466 800,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	312 300,00	454 800,00	466 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 807 519,55	2 134 419,74	2 134 419,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 807 519,55	2 134 419,74	2 134 419,74
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 556 693,55	2 872 929,74	2 872 929,74

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	249 195,95
-----------------------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 122 125,69
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	4 418,89
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 418,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	78 464,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	31 200,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	47 264,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	52 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	52 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 900 000,00	2 001 566,00	2 001 566,00
757	Redevances des fermiers, concession..	1 900 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
7581	FCTVA	0,00	1 566,00	1 566,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 030 464,00	2 001 566,00	2 001 566,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 030 464,00	2 001 566,00	2 001 566,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 070 464,00	2 041 566,00	2 041 566,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 080 559,69
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 122 125,69
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	256 200,00	536 600,00	536 600,00
2031	Frais d'études	227 000,00	527 400,00	527 400,00
2033	Frais d'insertion	4 200,00	4 200,00	4 200,00
2051	Concessions et droits assimilés	25 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	922 387,54	795 500,00	795 500,00
2111	Terrains nus	0,00	41 000,00	41 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	200 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	38 887,54	50 000,00	50 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	673 500,00	694 500,00	694 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 669 344,94	2 380 499,24	2 369 499,24
2313	Constructions	0,00	3 000,00	3 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 535 544,94	2 377 499,24	2 366 499,24
238	Avances commandes immo. incorp.	133 800,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 847 932,48	3 712 599,24	3 701 599,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	190 000,00	220 000,00	220 000,00
1641	Emprunts en euros	190 000,00	220 000,00	220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		190 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 037 932,48	3 932 599,24	3 921 599,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	40 000,00	40 000,00	40 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	27 000,00	27 000,00	27 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	500,00	500,00	500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 500,00	3 500,00	3 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	740 000,00	268 000,00	268 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	105 000,00	88 000,00	88 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	635 000,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		780 000,00	308 000,00	308 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 817 932,48	4 240 599,24	4 229 599,24

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	612 977,51
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 800 548,47
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 643 125,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	80 562,50	68 562,50	68 562,50
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	48 562,50	68 562,50	68 562,50
1314	Subv. équipt Communes	32 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 819 425,00	1 647 617,00	1 636 617,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	1 628 192,00	1 617 192,00
1678	Autres dettes condit° particulières	19 425,00	19 425,00	19 425,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	118 000,00	118 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	118 000,00	118 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 000,00	4 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 000,00	1 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes d'équipement		1 899 987,50	1 838 179,50	1 827 179,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 035 182,98	1 035 182,98
1068	Autres réserves	0,00	1 035 182,98	1 035 182,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	270 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	270 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		270 000,00	1 035 182,98	1 035 182,98
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 169 987,50	2 873 362,48	2 862 362,48
021	Virement de la section d'exploitation	1 495 219,55	1 679 619,74	1 667 619,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	312 300,00	454 800,00	466 800,00
28031	Frais d'études	1 500,00	16 000,00	16 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	1 600,00	1 600,00
28128	Aménagement Autres terrains	3 500,00	1 500,00	1 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 000,00	3 700,00	3 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	141 300,00	245 000,00	257 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	105 000,00	130 000,00	130 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	56 000,00	56 000,00	56 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 807 519,55	2 134 419,74	2 134 419,74
041	Opérations patrimoniales (8)	740 000,00	268 000,00	268 000,00
2031	Frais d'études	0,00	85 000,00	85 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 000,00	3 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	635 000,00	180 000,00	180 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	105 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 547 519,55	2 402 419,74	2 402 419,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 717 507,05	5 275 782,22	5 264 782,22

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	1 378 343,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 643 125,22

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 750 000,00									
343	SFIL CAFFIL	28/12/2018	18/01/2019	01/05/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,579	EUR	T	C	O	A-1
361	BANQUE POPULAIRE	16/12/2021	28/12/2021	01/06/2022	2 250 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,722	EUR	T	C	O	A-1
371	BANQUE POSTALE	20/12/2022	16/02/2023	01/06/2023	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,747	2,816	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					97 125,00									
1681 Autres emprunts (total)					97 125,00									
358	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	01/01/2022	08/06/2023	97 125,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 847 125,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 401 250,00					202 500,00	64 204,88	0,00	7 466,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 401 250,00					202 500,00	64 204,88	0,00	7 466,36
343	N	0,00	A-1	1 218 750,00	16,08	F	Taux fixe à 1.57 %	1,579	75 000,00	18 692,81	0,00	2 942,93
361	N	0,00	A-1	2 182 500,00	24,17	F	Taux fixe à 0.72 %	0,722	90 000,00	15 471,00	0,00	1 213,65
371	N	0,00	A-1	0,00	20,17	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M (Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,816	37 500,00	30 041,07	0,00	3 309,78
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		97 125,00					4 856,25	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		97 125,00					4 856,25	0,00	0,00	0,00
358	N	0,00	A-1	97 125,00	19,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 856,25	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 498 375,00					207 356,25	64 204,88	0,00	7 466,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	3 498 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Études non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits...	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		260 000,00	I 260 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		220 000,00	220 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	220 000,00	220 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 000,00	40 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	40 000,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	260 000,00	612 977,51	1 800 548,47	2 673 525,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 134 419,74	III 2 134 419,74
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 134 419,74	2 134 419,74
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	16 000,00	16 000,00
28033	Frais d'insertion	1 600,00	1 600,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 500,00	1 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 700,00	3 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	245 000,00	257 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	130 000,00	130 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	56 000,00	56 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 679 619,74	1 667 619,74

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 134 419,74	1 378 343,00	0,00	1 035 182,98	4 547 945,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 673 525,98
Ressources propres disponibles	IV 4 547 945,72
Solde	V = IV – II (6) 1 874 419,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	189 510,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 500,00
6288	AUTRES	1 000,00
63512	TAXES FONCIERES	52 000,00
6356	Redevance occupation domaine public	360,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	119 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	9 500,00
618	DIVERS	1 250,00
6226	HONORAIRES	3 200,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	430 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	37 000,00
66	Charges financières	81 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	80 000,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00
6742	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT (VERSEES PAR LES GROUPEMENTS)	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		738 510,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	454 800,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	454 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 679 619,74
Total des dépenses d'ordre		2 134 419,74
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		2 872 929,74

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	0,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
748	AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATIO	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 001 566,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	2 000 000,00
7581	FCTVA AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	1 566,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 001 566,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	40 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		40 000,00
R 002 (5)		1 080 559,69
TOTAL GENERAL DES RECETTES		3 122 125,69

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	536 600,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	795 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 380 499,24
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		3 932 599,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections	40 000,00
041	Opérations patrimoniales	268 000,00
Total des dépenses d'ordre		308 000,00
D 001 (4)		1 800 548,47
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		6 041 147,71

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	68 562,50
16	Emprunts et dettes assimilées	1 647 617,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	4 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	1 035 182,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		2 873 362,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections	454 800,00
041	Opérations patrimoniales	268 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 679 619,74
Total des recettes d'ordre		2 402 419,74
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 275 782,22

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 2012-06 2012/1 DI - PAV 12/14	917 004,34	0,00	917 004,34	917 004,34	0,00	0,00
D 2015-01 2015/1 DI PAV 15/17	1 165 793,11	0,00	1 165 793,11	846 868,88	17 700,00	297 500,00
D EPOT ERBM 2023/1 EAU POTABLE ERBM	0,00	0,00	0,00	0,00	78 900,00	3 678 600,00
D PAV 18/20 2019/1 PAV 18-20	1 218 574,40	0,00	1 218 574,40	437 165,55	9 500,00	135 000,00
DEPENSES R PAV 18/20 2019/4 PAV 18-20	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
RECETTES D PEPS 2018 2018/1 PEPS 2018	5 851 856,05	0,00	5 851 856,05	3 857 634,56	1 702 500,00	902 000,00
R PEPS 2018 2019/1 PEPS 2018 RI	277 250,00	0,00	277 250,00	194 250,00	185 987,50	0,00
R 2012-06 2012/3 RI - PAV 12/14	809 111,55	0,00	809 111,55	210 836,91	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 26

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) Christophe PILCH, Président ,

A HENIN-BEAUMONT le 06/04/2023

(1) Christophe PILCH, Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	
DELATTRE Régis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINÉ-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inès	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
VASSEUR Franck	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par (1) Christophe PILCH, Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900179

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : LOCATION DE BATIMENTS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	50
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	51
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	54
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	55
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	57
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	58
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	60
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	61
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	128125

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 860 562,24	2 326 419,05	-1 715 926,13	A1 -4 250 069,32
Investissement	3 132 084,84	1 024 927,36 (3)	-1 630 534,39	A2 -3 737 691,87
Fonctionnement	1 728 477,40	1 301 491,69 (4)	-85 391,74	A3 -512 377,45

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 70 138,72	III + IV 0,00	B1	-70 138,72	
Investissement	I 42 902,49	III 0,00	B2	-42 902,49	
Fonctionnement	II 27 236,23	IV 0,00	B3	-27 236,23	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-4 320 208,04
Investissement	A2 + B2	-3 780 594,36
Fonctionnement	A3 + B3	-539 613,68

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 42 902,49
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	36 360,33
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	542,16
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 27 236,23
011	Charges à caractère général (4)	27 236,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 260 078,97	6 040 673,33
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	42 902,49	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 737 691,87	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 040 673,33	6 040 673,33
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 993 544,95	6 533 158,63
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	27 236,23	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 512 377,45	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		6 533 158,63	6 533 158,63
TOTAL DU BUDGET (4)		12 573 831,96	12 573 831,96

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D NX BAT ECO 2018/1	NOUVEAUX BATIMENTS ECONOMIQUES	23, 20	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	57 500,00	6 000,00	4 000,00	4 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	155 500,00	36 360,33	125 000,00	125 000,00	161 360,33
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 357 318,50	542,16	1 017 578,97	1 017 578,97	1 018 121,13
Total des dépenses d'équipement		3 570 318,50	42 902,49	1 146 578,97	1 146 578,97	1 189 481,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	632 500,00	0,00	604 000,00	604 000,00	604 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		632 500,00	0,00	604 000,00	604 000,00	604 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 202 818,50	42 902,49	1 750 578,97	1 750 578,97	1 793 481,46

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	185 000,00		156 000,00	156 000,00	156 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	96 100,00		353 500,00	353 500,00	353 500,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		281 100,00		509 500,00	509 500,00	509 500,00

TOTAL	4 483 918,50	42 902,49	2 260 078,97	2 260 078,97	2 302 981,46
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 737 691,87
--	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 040 673,33
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	343 124,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 343 124,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	703 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		703 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 046 624,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 339 003,88		4 681 154,96	4 681 154,96	4 681 154,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	694 000,00		749 400,00	749 400,00	749 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	96 100,00		353 500,00	353 500,00	353 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 129 103,88		5 784 054,96	5 784 054,96	5 784 054,96

TOTAL	6 175 728,68	0,00	6 040 673,33	6 040 673,33	6 040 673,33
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 040 673,33
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	5 274 554,96
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	298 269,00	27 236,23	305 443,00	305 443,00	332 679,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	21 010,00	0,00	64 546,99	64 546,99	64 546,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		319 279,00	27 236,23	369 989,99	369 989,99	397 226,22
66	Charges financières	150 200,00	0,00	149 000,00	149 000,00	149 000,00
67	Charges spécifiques (3)	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		500 479,00	27 236,23	562 989,99	562 989,99	590 226,22

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 339 003,88		4 681 154,96	4 681 154,96	4 681 154,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	694 000,00		749 400,00	749 400,00	749 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 033 003,88		5 430 554,96	5 430 554,96	5 430 554,96

TOTAL	3 533 482,88	27 236,23	5 993 544,95	5 993 544,95	6 020 781,18
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	512 377,45
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 533 158,63
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63
Total des recettes de gestion courante		3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	185 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		185 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00

TOTAL	4 021 856,25	0,00	6 533 158,63	6 533 158,63	6 533 158,63
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 533 158,63
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 274 554,96	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	156 000,00	156 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	604 000,00	0,00	604 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	161 360,33	0,00	161 360,33
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 018 121,13	353 500,00	1 371 621,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 793 481,46	509 500,00	2 302 981,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 737 691,87
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 040 673,33
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	332 679,23		332 679,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	64 546,99	0,00	64 546,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	149 000,00	0,00	149 000,00
67	Charges spécifiques (9)	26 000,00	0,00	26 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	18 000,00	749 400,00	767 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 681 154,96	4 681 154,96
Dépenses de fonctionnement – Total		590 226,22	5 430 554,96	6 020 781,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	512 377,45
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 533 158,63
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	256 618,37	0,00	256 618,37
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	283 500,00	283 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	70 000,00	70 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		749 400,00	749 400,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		4 681 154,96	4 681 154,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		256 618,37	5 784 054,96	6 040 673,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 040 673,33
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	6 377 158,63	0,00	6 377 158,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	156 000,00	156 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 377 158,63	156 000,00	6 533 158,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 533 158,63
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 483 918,50	42 902,49	0,00	2 260 078,97	2 260 078,97	1 051 578,97	1 208 500,00	2 302 981,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	57 500,00	6 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	2 000,00	2 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	155 500,00	36 360,33	0,00	125 000,00	125 000,00	35 000,00	90 000,00	161 360,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 357 318,50	542,16	0,00	1 017 578,97	1 017 578,97	1 014 578,97	3 000,00	1 018 121,13
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 570 318,50	42 902,49	0,00	1 146 578,97	1 146 578,97	1 051 578,97	95 000,00	1 189 481,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	632 500,00	0,00		604 000,00	604 000,00		604 000,00	604 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		632 500,00	0,00	0,00	604 000,00	604 000,00	0,00	604 000,00	604 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 202 818,50	42 902,49	0,00	1 750 578,97	1 750 578,97	1 051 578,97	699 000,00	1 793 481,46
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	185 000,00			156 000,00	156 000,00		156 000,00	156 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	96 100,00			353 500,00	353 500,00		353 500,00	353 500,00
Total des dépenses d'ordre		281 100,00			509 500,00	509 500,00		509 500,00	509 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	3 737 691,87
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	6 040 673,33
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 175 728,68	0,00	6 040 673,33	6 040 673,33	6 040 673,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	343 124,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 343 124,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	703 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		703 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 046 624,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
021	Virement de la section de fonctionnement	2 339 003,88		4 681 154,96	4 681 154,96	4 681 154,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	694 000,00		749 400,00	749 400,00	749 400,00
041	Opérations patrimoniales (6)	96 100,00		353 500,00	353 500,00	353 500,00
Total des recettes d'ordre		3 129 103,88		5 784 054,96	5 784 054,96	5 784 054,96

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	6 040 673,33
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 483 918,50	42 902,49	0,00	2 260 078,97	2 260 078,97	1 051 578,97	1 208 500,00	2 302 981,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	57 500,00	6 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	2 000,00	2 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	54 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	6 000,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	155 500,00	36 360,33	0,00	125 000,00	125 000,00	35 000,00	90 000,00	161 360,33
21321	Immeubles de rapport	48 000,00	2 013,50		40 000,00	40 000,00	30 000,00	10 000,00	42 013,50
21351	Bâtiments publics	82 500,00	24 172,18		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	104 172,18
2152	Installations de voirie	0,00	10 174,65		0,00	0,00	0,00	0,00	10 174,65
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 357 318,50	542,16	0,00	1 017 578,97	1 017 578,97	1 014 578,97	3 000,00	1 018 121,13
2313	Constructions	3 250 592,50	542,16		1 017 578,97	1 017 578,97	1 014 578,97	3 000,00	1 018 121,13
238	Avances commandes immo corporelles	106 726,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 570 318,50	42 902,49	0,00	1 146 578,97	1 146 578,97	1 051 578,97	95 000,00	1 189 481,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	632 500,00	0,00		604 000,00	604 000,00		604 000,00	604 000,00
1641	Emprunts en euros	580 000,00	0,00		550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	22 500,00	0,00		24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		632 500,00	0,00	0,00	604 000,00	604 000,00	0,00	604 000,00	604 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 202 818,50	42 902,49	0,00	1 750 578,97	1 750 578,97	1 051 578,97	699 000,00	1 793 481,46
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	185 000,00			156 000,00	156 000,00		156 000,00	156 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	185 000,00			156 000,00	156 000,00		156 000,00	156 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
13912	Subv. transf. Régions	18 000,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
13913	Subv. transf. Départements	37 000,00			37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	41 000,00			41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
15182	Autres provisions pour risques	29 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	96 100,00			353 500,00	353 500,00		353 500,00	353 500,00
2313	Constructions	96 100,00			353 500,00	353 500,00		353 500,00	353 500,00
Total des dépenses d'ordre		281 100,00			509 500,00	509 500,00		509 500,00	509 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 175 728,68	0,00	6 040 673,33	6 040 673,33	6 040 673,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	343 124,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	343 124,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 343 124,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	703 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		703 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 046 624,80	0,00	256 618,37	256 618,37	256 618,37
021	Virement de la section de fonctionnement	2 339 003,88		4 681 154,96	4 681 154,96	4 681 154,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	694 000,00		749 400,00	749 400,00	749 400,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	400,00		400,00	400,00	400,00
281321	Immeubles de rapport	650 200,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
281351	Bâtiments publics	40 100,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
281838	Autre matériel informatique	300,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	96 100,00		353 500,00	353 500,00	353 500,00
2031	Frais d'études	0,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
238	Avances commandes immo corporelles	96 100,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	3 129 103,88		5 784 054,96	5 784 054,96	5 784 054,96

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 533 482,88	27 236,23	0,00	5 993 544,95	5 993 544,95	0,00	5 993 544,95	6 020 781,18
011	Charges à caractère général (3)	298 269,00	27 236,23	0,00	305 443,00	305 443,00	0,00	305 443,00	332 679,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	21 010,00	0,00	0,00	64 546,99	64 546,99	0,00	64 546,99	64 546,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		319 279,00	27 236,23	0,00	369 989,99	369 989,99	0,00	369 989,99	397 226,22
66	Charges financières	150 200,00	0,00		149 000,00	149 000,00		149 000,00	149 000,00
67	Charges spécifiques (3)	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		181 200,00	0,00	0,00	193 000,00	193 000,00		193 000,00	193 000,00
Total des dépenses réelles		500 479,00	27 236,23	0,00	562 989,99	562 989,99	0,00	562 989,99	590 226,22
023	Virement à la section d'investissement	2 339 003,88			4 681 154,96	4 681 154,96		4 681 154,96	4 681 154,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	694 000,00			749 400,00	749 400,00		749 400,00	749 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 033 003,88			5 430 554,96	5 430 554,96		5 430 554,96	5 430 554,96

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	512 377,45
--	-------------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 533 158,63
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 021 856,25	0,00	6 533 158,63	6 533 158,63	6 533 158,63
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63
Total des recettes de gestion des services		3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	185 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		185 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 533 158,63
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 533 482,88	27 236,23	0,00	5 993 544,95	5 993 544,95	0,00	5 993 544,95	6 020 781,18
011	Charges à caractère général (4)	298 269,00	27 236,23	0,00	305 443,00	305 443,00	0,00	305 443,00	332 679,23
60611	Eau et assainissement	3 200,00	0,00		5 050,00	5 050,00	0,00	5 050,00	5 050,00
60612	Energie - Electricité	32 200,00	0,00		36 850,00	36 850,00	0,00	36 850,00	36 850,00
60613	Chauffage urbain	7 700,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61358	Autres	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 946,00	8 561,60		97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	105 561,60
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	70 000,00	7 995,20		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	27 995,20
615231	Entretien, réparations voiries	21 054,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	9 050,00	760,13		8 950,00	8 950,00	0,00	8 950,00	9 710,13
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	7 840,00		0,00	0,00	0,00	0,00	7 840,00
6182	Documentation générale et technique	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6228	Divers	4 080,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6234	Réceptions	1 250,00	1 150,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	2 650,00
6261	Frais d'affranchissement	2 700,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 150,00	929,30		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	4 529,30
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	82 089,00	0,00		97 193,00	97 193,00	0,00	97 193,00	97 193,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	21 010,00	0,00	0,00	64 546,99	64 546,99	0,00	64 546,99	64 546,99
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	10,00	0,00		43 546,99	43 546,99	0,00	43 546,99	43 546,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		319 279,00	27 236,23	0,00	369 989,99	369 989,99	0,00	369 989,99	397 226,22
66	Charges financières	150 200,00	0,00		149 000,00	149 000,00		149 000,00	149 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-15 000,00	0,00		-6 000,00	-6 000,00		-6 000,00	-6 000,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	5 200,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00			14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		181 200,00	0,00	0,00	193 000,00	193 000,00		193 000,00	193 000,00
Total des dépenses réelles		500 479,00	27 236,23	0,00	562 989,99	562 989,99	0,00	562 989,99	590 226,22
023	Virement à la section d'investissement	2 339 003,88			4 681 154,96	4 681 154,96		4 681 154,96	4 681 154,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	694 000,00			749 400,00	749 400,00		749 400,00	749 400,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	694 000,00			749 400,00	749 400,00		749 400,00	749 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 033 003,88			5 430 554,96	5 430 554,96		5 430 554,96	5 430 554,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	46 469,03
Montant des ICNE de l'exercice N-1	52 469,03

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-6 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 021 856,25	0,00	6 533 158,63	6 533 158,63	6 533 158,63
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63
752	Revenus des immeubles	688 775,00	0,00	722 437,75	722 437,75	722 437,75
75822	Prise en charge déficit budget annexe	2 656 422,61	0,00	5 167 029,23	5 167 029,23	5 167 029,23
75888	Autres	491 658,64	0,00	487 691,65	487 691,65	487 691,65
Total des recettes de gestion des services		3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 836 856,25	0,00	6 377 158,63	6 377 158,63	6 377 158,63
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	185 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
777	<i>Rec... subv inv transférées cpte résult</i>	156 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
7815	<i>Rep. prov. charges fonctionnt courant</i>	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		185 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 996 201,10									
1641 Emprunts en euros (total)					7 996 201,10									
0229	CAISSE D'EPARGNE	15/11/2006	01/01/2018	01/07/2018	646 425,25	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	P	O	A-1
0244	SFIL CAFFIL	05/10/2007	01/01/2018	01/04/2018	418 997,26	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,799	EUR	A	P	O	A-1
0259	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/11/2008	01/01/2018	01/03/2018	770 000,00	F	Taux fixe à 5.06 %	5,060	5,234	EUR	T	C	O	A-1
0265	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2009	01/01/2018	01/02/2018	325 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	C	O	A-1
0268	CREDIT AGRICOLE	25/08/2010	01/01/2018	20/01/2018	162 500,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.47 sur Euribor 3M) + 0.47	0,141	0,143	EUR	T	C	O	A-1
0269	SFIL CAFFIL	25/08/2010	01/01/2018	01/04/2018	520 296,79	F	Taux fixe à 2.51 %	2,510	2,534	EUR	T	P	O	A-1
0283	CAISSE D'EPARGNE	21/01/2013	01/01/2018	15/01/2018	644 410,13	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,887	EUR	T	P	O	A-1
0297	SFIL CAFFIL	24/10/2014	01/01/2018	01/01/2019	2 700 000,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	0,814	0,826	EUR	A	C	O	A-1
0298	SFIL CAFFIL	24/10/2014	01/01/2018	01/01/2019	900 000,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	0,814	0,826	EUR	A	C	O	A-1
0312	SFIL CAFFIL	06/07/2015	01/01/2018	01/03/2018	908 571,67	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,269	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 996 201,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 609 365,05					541 955,98	116 271,74	0,00	141 348,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 609 365,05					541 955,98	116 271,74	0,00	141 348,46
0229	N	0,00	A-1	315 581,85	3,50	F	Taux fixe à 4 %	4,000	74 316,40	12 623,27	0,00	4 798,50
0244	N	0,00	A-1	250 721,64	5,25	F	Taux fixe à 4.73 %	4,799	37 799,27	12 023,84	0,00	7 665,32
0259	N	0,00	A-1	420 000,00	5,92	F	Taux fixe à 5.06 %	5,234	70 000,00	20 196,78	0,00	1 475,83
0265	N	0,00	A-1	200 000,00	7,08	F	Taux fixe à 4 %	4,000	25 000,00	8 000,00	0,00	6 397,22
0268	N	0,00	A-1	100 000,00	7,80	V	(Euribor 3M-Floor -0.47 sur Euribor 3M) + 0.47	2,016	12 500,00	2 931,13	0,00	686,75
0269	N	0,00	A-1	345 560,40	7,75	F	Taux fixe à 2.51 %	2,534	39 508,21	8 303,63	0,00	1 899,14
0283	N	0,00	A-1	489 411,31	10,54	F	Taux fixe à 4.8 %	4,887	35 689,14	22 855,74	0,00	4 537,23
0297	N	0,00	A-1	2 100 000,00	13,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	4,350	150 000,00	10 688,42	0,00	84 545,06
0298	N	0,00	A-1	700 000,00	13,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	4,350	50 000,00	3 562,81	0,00	28 181,69
0312	N	0,00	A-1	688 089,85	12,67	F	Taux fixe à 2.25 %	2,269	47 142,96	15 086,12	0,00	1 161,72
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 609 365,05					541 955,98	116 271,74	0,00	141 348,46

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 609 365,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		19/12/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits....	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	22 663,56		14 573,03	37 236,59	0,00	37 236,59
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	22 663,56		14 573,03	37 236,59	0,00	37 236,59
CREANCES DOUTEUSES	18 663,56	01/01/2022	14 573,03	33 236,59	0,00	33 236,59
RISQUES CONTENTIEUX	4 000,00	01/01/2023	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	22 663,56		14 573,03	37 236,59	0,00	37 236,59
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	54 542,00		0,00	54 542,00	0,00	54 542,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	54 542,00		0,00	54 542,00	0,00	54 542,00
RISQUES CONTENTIEUX	54 542,00	23/12/2020	0,00	54 542,00	0,00	54 542,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	54 542,00		0,00	54 542,00	0,00	54 542,00
TOTAL PROVISIONS	77 205,56		14 573,03	91 778,59	0,00	91 778,59

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		730 000,00	I 730 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		574 000,00	574 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	550 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	24 000,00	24 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		156 000,00	156 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	156 000,00	156 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	730 000,00	42 902,49	3 737 691,87	4 510 594,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 430 554,96	III 5 430 554,96
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 430 554,96	5 430 554,96
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	400,00	400,00
281321	Immeubles de rapport	700 000,00	700 000,00
281351	Bâtiments publics	44 000,00	44 000,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	3 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 681 154,96	4 681 154,96

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 430 554,96	0,00	0,00	0,00	5 430 554,96

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 510 594,36
Ressources propres disponibles	IV	5 430 554,96
Solde	V = IV – II (8)	919 960,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 26

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAINIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inès	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
VASSEUR Franck	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900211

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : AMENAGEMENT DE ZONES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	47
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	48
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	49
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	51
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	53
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	54
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	56
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	57
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	58

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	128125

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	20 111 525,20	20 959 238,02	1 697 483,18	A1 2 545 196,00
Investissement	9 754 782,81	10 055 590,94 (3)	-1 730 468,59	A2 -1 429 660,46
Fonctionnement	10 356 742,39	10 903 647,08 (4)	3 427 951,77	A3 3 974 856,46

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 395 185,94	III + IV 0,00	B1	-1 395 185,94
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 1 395 185,94	IV 0,00	B3	-1 395 185,94

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 150 010,06
Investissement	A2 + B2	-1 429 660,46
Fonctionnement	A3 + B3	2 579 670,52

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 1 395 185,94
011	Charges à caractère général (4)	1 395 185,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	11 202 000,00	12 631 660,46
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 429 660,46	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	12 631 660,46	12 631 660,46
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	14 881 773,52	12 302 103,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 395 185,94	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 974 856,46
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	16 276 959,46	16 276 959,46
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	28 908 619,92	28 908 619,92

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	12 025 000,00		10 120 000,00	10 120 000,00	10 120 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 025 000,00		10 120 000,00	10 120 000,00	10 120 000,00

TOTAL	13 107 000,00	0,00	11 202 000,00	11 202 000,00	11 202 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 429 660,46
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 631 660,46
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	10 075 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 075 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00

TOTAL	14 837 468,59	0,00	12 631 660,46	12 631 660,46	12 631 660,46
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 631 660,46
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-403 000,00
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 879 976,00	1 395 185,94	337 928,00	337 928,00	1 733 113,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 271 513,02	0,00	4 728 045,52	4 728 045,52	4 728 045,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 151 489,02	1 395 185,94	5 065 973,52	5 065 973,52	6 461 159,46
66	Charges financières	29 800,00	0,00	29 800,00	29 800,00	29 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 181 289,02	1 395 185,94	5 095 773,52	5 095 773,52	6 490 959,46

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 075 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	64 500,00		69 000,00	69 000,00	69 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 139 500,00		9 786 000,00	9 786 000,00	9 786 000,00

TOTAL	17 320 789,02	1 395 185,94	14 881 773,52	14 881 773,52	16 276 959,46
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 276 959,46
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 979 544,00	0,00	2 112 093,00	2 112 093,00	2 112 093,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		1 979 554,00	0,00	2 112 103,00	2 112 103,00	2 112 103,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 979 554,00	0,00	2 113 103,00	2 113 103,00	2 113 103,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	12 025 000,00	0,00	10 120 000,00	10 120 000,00	10 120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	64 500,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 089 500,00	0,00	10 189 000,00	10 189 000,00	10 189 000,00

TOTAL	14 069 054,00	0,00	12 302 103,00	12 302 103,00	12 302 103,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 974 856,46
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 276 959,46
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-403 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	--------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		10 120 000,00	10 120 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 082 000,00	10 120 000,00	11 202 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 429 660,46
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 631 660,46
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 733 113,94		1 733 113,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		69 000,00	69 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 728 045,52	0,00	4 728 045,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 800,00	0,00	29 800,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		9 717 000,00	9 717 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 490 959,46	9 786 000,00	16 276 959,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 276 959,46
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 914 660,46	0,00	2 914 660,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		9 717 000,00	9 717 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 914 660,46	9 717 000,00	12 631 660,46
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				12 631 660,46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 112 093,00		2 112 093,00
71	Production stockée (ou déstockage)		10 120 000,00	10 120 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10,00	0,00	10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		69 000,00	69 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 113 103,00	10 189 000,00	12 302 103,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				3 974 856,46
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				16 276 959,46

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 107 000,00	0,00	0,00	11 202 000,00	11 202 000,00	0,00	11 202 000,00	11 202 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 082 000,00	0,00		1 082 000,00	1 082 000,00		1 082 000,00	1 082 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 082 000,00	0,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 082 000,00	0,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	12 025 000,00			10 120 000,00	10 120 000,00		10 120 000,00	10 120 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		12 025 000,00			10 120 000,00	10 120 000,00		10 120 000,00	10 120 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	1 429 660,46
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	12 631 660,46
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 837 468,59	0,00	12 631 660,46	12 631 660,46	12 631 660,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	10 075 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 075 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	12 631 660,46
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		13 107 000,00	0,00	0,00	11 202 000,00	11 202 000,00	0,00	11 202 000,00	11 202 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 082 000,00	0,00		1 082 000,00	1 082 000,00		1 082 000,00	1 082 000,00
1641	Emprunts en euros	82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	1 000 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 082 000,00	0,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 082 000,00	0,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	12 025 000,00			10 120 000,00	10 120 000,00		10 120 000,00	10 120 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - AMENAGEMENT DE ZONES - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Charges transférées (7)</i>	12 025 000,00			10 120 000,00	10 120 000,00		10 120 000,00	10 120 000,00
3555	<i>Terrains aménagés</i>	12 025 000,00			10 120 000,00	10 120 000,00		10 120 000,00	10 120 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		12 025 000,00			10 120 000,00	10 120 000,00		10 120 000,00	10 120 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 837 468,59	0,00	12 631 660,46	12 631 660,46	12 631 660,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
168751	Dettes - GFP de rattachement	4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 762 468,59	0,00	2 914 660,46	2 914 660,46	2 914 660,46
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	10 075 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00
3555	Terrains aménagés	10 075 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 075 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 320 789,02	1 395 185,94	0,00	14 881 773,52	14 881 773,52	0,00	14 881 773,52	16 276 959,46
011	Charges à caractère général (3)	1 879 976,00	1 395 185,94	0,00	337 928,00	337 928,00	0,00	337 928,00	1 733 113,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 271 513,02	0,00	0,00	4 728 045,52	4 728 045,52	0,00	4 728 045,52	4 728 045,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 151 489,02	1 395 185,94	0,00	5 065 973,52	5 065 973,52	0,00	5 065 973,52	6 461 159,46
66	Charges financières	29 800,00	0,00		29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		29 800,00	0,00	0,00	29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
Total des dépenses réelles		7 181 289,02	1 395 185,94	0,00	5 095 773,52	5 095 773,52	0,00	5 095 773,52	6 490 959,46
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 075 000,00			9 717 000,00	9 717 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	64 500,00			69 000,00	69 000,00		69 000,00	69 000,00
Total des dépenses d'ordre		10 139 500,00			9 786 000,00	9 786 000,00		9 786 000,00	9 786 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	16 276 959,46
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 069 054,00	0,00	12 302 103,00	12 302 103,00	12 302 103,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 979 544,00	0,00	2 112 093,00	2 112 093,00	2 112 093,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		1 979 554,00	0,00	2 112 103,00	2 112 103,00	2 112 103,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes réelles		1 979 554,00	0,00	2 113 103,00	2 113 103,00	2 113 103,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	12 025 000,00	0,00	10 120 000,00	10 120 000,00	10 120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	64 500,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
Total des recettes d'ordre		12 089 500,00	0,00	10 189 000,00	10 189 000,00	10 189 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 974 856,46
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	16 276 959,46
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 320 789,02	1 395 185,94	0,00	14 881 773,52	14 881 773,52	0,00	14 881 773,52	16 276 959,46
011	Charges à caractère général (4)	1 879 976,00	1 395 185,94	0,00	337 928,00	337 928,00	0,00	337 928,00	1 733 113,94
6015	Terrains à aménager	122 500,00	0,00		105 500,00	105 500,00	0,00	105 500,00	105 500,00
6045	Achats études et prestations de services	112 500,00	62 127,27		84 500,00	84 500,00	0,00	84 500,00	146 627,27
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 615 000,00	1 333 058,67		114 000,00	114 000,00	0,00	114 000,00	1 447 058,67
63512	Taxes foncières	29 976,00	0,00		33 928,00	33 928,00	0,00	33 928,00	33 928,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5 271 513,02	0,00	0,00	4 728 045,52	4 728 045,52	0,00	4 728 045,52	4 728 045,52
65822	Reversement excédent budgets annexes	5 271 503,02	0,00		4 728 035,52	4 728 035,52	0,00	4 728 035,52	4 728 035,52
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 151 489,02	1 395 185,94	0,00	5 065 973,52	5 065 973,52	0,00	5 065 973,52	6 461 159,46
66	Charges financières	29 800,00	0,00		29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-200,00	0,00		-200,00	-200,00		-200,00	-200,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		29 800,00	0,00	0,00	29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
Total des dépenses réelles		7 181 289,02	1 395 185,94	0,00	5 095 773,52	5 095 773,52	0,00	5 095 773,52	6 490 959,46
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - AMENAGEMENT DE ZONES - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	10 075 000,00			9 717 000,00	9 717 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	10 075 000,00			9 717 000,00	9 717 000,00		9 717 000,00	9 717 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	64 500,00			69 000,00	69 000,00		69 000,00	69 000,00
Total des dépenses d'ordre		10 139 500,00			9 786 000,00	9 786 000,00		9 786 000,00	9 786 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	2 062,21
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 262,21
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-200,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 069 054,00	0,00	12 302 103,00	12 302 103,00	12 302 103,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 979 544,00	0,00	2 112 093,00	2 112 093,00	2 112 093,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 979 544,00	0,00	2 112 093,00	2 112 093,00	2 112 093,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
75888	Autres	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		1 979 554,00	0,00	2 112 103,00	2 112 103,00	2 112 103,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 979 554,00	0,00	2 113 103,00	2 113 103,00	2 113 103,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	12 025 000,00	0,00	10 120 000,00	10 120 000,00	10 120 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	12 025 000,00	0,00	10 120 000,00	10 120 000,00	10 120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	64 500,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	32 500,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
796	Transferts charges financières	32 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
Total des recettes d'ordre		12 089 500,00	0,00	10 189 000,00	10 189 000,00	10 189 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 544 571,89									
1641 Emprunts en euros (total)					1 544 571,89									
0313	SFIL CAFFIL	06/07/2015	01/01/2018	01/03/2018	1 544 571,89	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,269	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - AMENAGEMENT DE ZONES - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 544 571,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 169 752,97					80 143,00	25 646,40	0,00	1 974,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 169 752,97					80 143,00	25 646,40	0,00	1 974,92
0313	N	0,00	A-1	1 169 752,97	12,67	F	Taux fixe à 2.25 %	2,269	80 143,00	25 646,40	0,00	1 974,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 169 752,97					80 143,00	25 646,40	0,00	1 974,92

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 169 752,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		19/12/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits....	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 082 000,00	I 1 082 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 082 000,00	1 082 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	82 000,00	82 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 082 000,00	0,00	1 429 660,46	2 511 660,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 717 000,00	III 9 717 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		9 717 000,00	9 717 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
3555	Terrains aménagés	9 717 000,00	9 717 000,00
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 717 000,00	0,00	0,00	0,00	9 717 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 511 660,46
Ressources propres disponibles	IV	9 717 000,00
Solde	V = IV – II (8)	7 205 339,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 26

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inès	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
VASSEUR Franck	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900237

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ZAC SAINTE HENRIETTE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	47
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	48
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	49
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	51
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	53
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	54
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	56
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	57
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	58

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	128125

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	26 805 761,09	26 773 868,39	-4 237 305,18	A1 -4 269 197,88
Investissement	13 421 684,25	13 098 686,51 (3)	-6 469 531,51	A2 -6 792 529,25
Fonctionnement	13 384 076,84	13 675 181,88 (4)	2 232 226,33	A3 2 523 331,37

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses		Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	489 626,19	III + IV	369 683,46	B1 -119 942,73
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	489 626,19	IV	369 683,46	B3 -119 942,73

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-4 389 140,61
Investissement	A2 + B2	-6 792 529,25
Fonctionnement	A3 + B3	2 403 388,64

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT – RAR DÉPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DÉPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 489 626,19
011	Charges à caractère général (4)	489 626,19
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	369 683,46
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		195 225,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		174 458,46
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	14 175 000,00	20 967 529,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 6 792 529,25	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		20 967 529,25	20 967 529,25

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	17 136 679,69	14 733 291,05
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	489 626,19	369 683,46
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 523 331,37
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		17 626 305,88	17 626 305,88
TOTAL DU BUDGET (4)		38 593 835,13	38 593 835,13

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00

TOTAL	14 175 000,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00	14 175 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 792 529,25
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 967 529,25
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	13 100 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 100 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00

TOTAL	20 644 531,51	0,00	20 967 529,25	20 967 529,25	20 967 529,25
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 967 529,25
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-700 000,00
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	862 975,29	489 626,19	593 132,91	593 132,91	1 082 759,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 413 090,45	0,00	3 134 046,78	3 134 046,78	3 134 046,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 276 065,74	489 626,19	3 727 179,69	3 727 179,69	4 216 805,88
66	Charges financières	39 500,00	0,00	39 500,00	39 500,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 315 565,74	489 626,19	3 766 679,69	3 766 679,69	4 256 305,88

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 100 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 170 000,00		13 370 000,00	13 370 000,00	13 370 000,00

TOTAL	17 485 565,74	489 626,19	17 136 679,69	17 136 679,69	17 626 305,88
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 626 305,88
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	195 225,00	0,00	0,00	195 225,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	663 291,05	174 458,46	663 291,05	663 291,05	837 749,51
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		663 291,25	369 683,46	663 291,05	663 291,05	1 032 974,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		663 291,25	369 683,46	663 291,05	663 291,05	1 032 974,51

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		14 070 000,00		14 070 000,00	14 070 000,00	14 070 000,00

TOTAL	14 733 291,25	369 683,46	14 733 291,05	14 733 291,05	15 102 974,51
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 523 331,37
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 626 305,88
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-700 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	--------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00	175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		14 000 000,00	14 000 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		175 000,00	14 000 000,00	14 175 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 792 529,25
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 967 529,25
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 082 759,10		1 082 759,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		70 000,00	70 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 134 046,78	0,00	3 134 046,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	39 500,00	0,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		13 300 000,00	13 300 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 256 305,88	13 370 000,00	17 626 305,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 626 305,88
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 667 529,25	0,00	7 667 529,25
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		13 300 000,00	13 300 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		7 667 529,25	13 300 000,00	20 967 529,25

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 967 529,25
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	195 225,00		195 225,00
71	Production stockée (ou déstockage)		14 000 000,00	14 000 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	837 749,51		837 749,51
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		70 000,00	70 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 032 974,51	14 070 000,00	15 102 974,51

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 523 331,37
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 626 305,88
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 175 000,00	0,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	14 000 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 000 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	6 792 529,25
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	20 967 529,25
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		20 644 531,51	0,00	20 967 529,25	20 967 529,25	20 967 529,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	13 100 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		13 100 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	20 967 529,25
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		14 175 000,00	0,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	14 000 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ZAC SAINTE HENRIETTE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Charges transférées (7)</i>	14 000 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00
3555	<i>Terrains aménagés</i>	14 000 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 000 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		20 644 531,51	0,00	20 967 529,25	20 967 529,25	20 967 529,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
168751	Dettes - GFP de rattachement	7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 544 531,51	0,00	7 667 529,25	7 667 529,25	7 667 529,25
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 100 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00
3555	Terrains aménagés	13 100 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		13 100 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 485 565,74	489 626,19	0,00	17 136 679,69	17 136 679,69	62 132,91	17 074 546,78	17 626 305,88
011	Charges à caractère général (3)	862 975,29	489 626,19	0,00	593 132,91	593 132,91	62 132,91	531 000,00	1 082 759,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 413 090,45	0,00	0,00	3 134 046,78	3 134 046,78	0,00	3 134 046,78	3 134 046,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 276 065,74	489 626,19	0,00	3 727 179,69	3 727 179,69	62 132,91	3 665 046,78	4 216 805,88
66	Charges financières	39 500,00	0,00		39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		39 500,00	0,00	0,00	39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
Total des dépenses réelles		4 315 565,74	489 626,19	0,00	3 766 679,69	3 766 679,69	62 132,91	3 704 546,78	4 256 305,88
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	13 100 000,00			13 300 000,00	13 300 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	70 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre		13 170 000,00			13 370 000,00	13 370 000,00		13 370 000,00	13 370 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	17 626 305,88
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 733 291,25	369 683,46	14 733 291,05	14 733 291,05	15 102 974,51
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	195 225,00	0,00	0,00	195 225,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	663 291,05	174 458,46	663 291,05	663 291,05	837 749,51
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		663 291,25	369 683,46	663 291,05	663 291,05	1 032 974,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		663 291,25	369 683,46	663 291,05	663 291,05	1 032 974,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 000 000,00	0,00	14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes d'ordre		14 070 000,00	0,00	14 070 000,00	14 070 000,00	14 070 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 523 331,37
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	17 626 305,88
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 485 565,74	489 626,19	0,00	17 136 679,69	17 136 679,69	62 132,91	17 074 546,78	17 626 305,88
011	Charges à caractère général (4)	862 975,29	489 626,19	0,00	593 132,91	593 132,91	62 132,91	531 000,00	1 082 759,10
6015	Terrains à aménager	445 527,29	9 392,57		462 550,62	462 550,62	20 550,62	442 000,00	471 943,19
6042	Achats de prestations de services	20 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6045	Achats études et prestations de services	60 000,00	97 419,59		51 582,29	51 582,29	41 582,29	10 000,00	149 001,88
605	Achats de matériel, équip. et travaux	310 000,00	382 814,03		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	432 814,03
63512	Taxes foncières	27 448,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 413 090,45	0,00	0,00	3 134 046,78	3 134 046,78	0,00	3 134 046,78	3 134 046,78
65822	Reversement excédent budgets annexes	3 413 090,45	0,00		3 134 041,78	3 134 041,78	0,00	3 134 041,78	3 134 041,78
65888	Autres	0,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 276 065,74	489 626,19	0,00	3 727 179,69	3 727 179,69	62 132,91	3 665 046,78	4 216 805,88
66	Charges financières	39 500,00	0,00		39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-500,00	0,00		-500,00	-500,00		-500,00	-500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		39 500,00	0,00	0,00	39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
Total des dépenses réelles		4 315 565,74	489 626,19	0,00	3 766 679,69	3 766 679,69	62 132,91	3 704 546,78	4 256 305,88
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ZAC SAINTE HENRIETTE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 100 000,00			13 300 000,00	13 300 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	13 100 000,00			13 300 000,00	13 300 000,00		13 300 000,00	13 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	70 000,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre		13 170 000,00			13 370 000,00	13 370 000,00		13 370 000,00	13 370 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	5 756,08
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 256,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 733 291,25	369 683,46	14 733 291,05	14 733 291,05	15 102 974,51
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	195 225,00	0,00	0,00	195 225,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	195 225,00	0,00	0,00	195 225,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	663 291,05	174 458,46	663 291,05	663 291,05	837 749,51
74718	Autres participations Etat	0,00	146 720,00	0,00	0,00	146 720,00
7472	Participation régions	339 471,20	0,00	339 471,20	339 471,20	339 471,20
74772	Participation FEDER	323 819,85	0,00	323 819,85	323 819,85	323 819,85
7478218	Autres group., coll. statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748373	Dot. de soutien à l'invest. local (DSIL)	0,00	27 738,46	0,00	0,00	27 738,46
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		663 291,25	369 683,46	663 291,05	663 291,05	1 032 974,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		663 291,25	369 683,46	663 291,05	663 291,05	1 032 974,51
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	<i>14 000 000,00</i>		<i>14 000 000,00</i>	<i>14 000 000,00</i>	<i>14 000 000,00</i>
71355	<i>Variat° stocks terrains aménagés</i>	<i>14 000 000,00</i>		<i>14 000 000,00</i>	<i>14 000 000,00</i>	<i>14 000 000,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)</i>	<i>70 000,00</i>		<i>70 000,00</i>	<i>70 000,00</i>	<i>70 000,00</i>
791	<i>Transferts de charges de fonctionnement</i>	<i>30 000,00</i>		<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>
796	<i>Transferts charges financières</i>	<i>40 000,00</i>		<i>40 000,00</i>	<i>40 000,00</i>	<i>40 000,00</i>
Total des recettes d'ordre		14 070 000,00		14 070 000,00	14 070 000,00	14 070 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 474 190,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 474 190,00									
286 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/11/2016	02/11/2016	02/02/2017	3 474 190,00	F	Taux fixe à 1.465 %	1,465	1,495	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
286 1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/11/2016	02/11/2016	03/11/2036	0,00	F	Taux fixe à 1.465 %	1,465	1,496	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ZAC SAINTE HENRIETTE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					24 750,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					24 750,00									
346	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	29/11/2016	05/04/2021	24 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 498 940,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 431 933,00					173 709,50	35 152,43	0,00	5 421,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 431 933,00					173 709,50	35 152,43	0,00	5 421,93
286 2	N	0,00	A-1	2 431 933,00	13,84	F	Taux fixe à 1.465 %	1,495	173 709,50	35 152,43	0,00	5 421,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
286 1	N	0,00	A-1	0,00	13,84	F	Taux fixe à 1.465 %	1,496	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		22 275,00					1 237,50	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		22 275,00					1 237,50	0,00	0,00	0,00
346	N	0,00	A-1	22 275,00	17,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 237,50	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ZAC SAINTE HENRIETTE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		2 454 208,00					174 947,00	35 152,43	0,00	5 421,93

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 454 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		19/12/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverts	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits....	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		175 000,00	I 175 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		175 000,00	175 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	175 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	175 000,00	0,00	6 792 529,25	6 967 529,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 300 000,00	III 13 300 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		13 300 000,00	13 300 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
3555	Terrains aménagés	13 300 000,00	13 300 000,00
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 300 000,00	0,00	0,00	0,00	13 300 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 967 529,25
Ressources propres disponibles	IV 13 300 000,00
Solde	V = IV – II (8) 6 332 470,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 26

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inès	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
VASSEUR Franck	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900278

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : GENIE CIVIL RESEAU TELEC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	47
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	48
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	49
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	51
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	52
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	54
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	55
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	57
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	58
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	59

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	128125

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 577 770,03	1 573 893,45	-2 234 584,76	A1 -3 238 461,34
Investissement	1 459 349,33	613 850,82 (3)	-2 016 061,95	A2 -2 861 560,46
Fonctionnement	1 118 420,70	960 042,63 (4)	-218 522,81	A3 -376 900,88

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses		Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	537,71	III + IV	0,00	B1 -537,71
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	537,71	IV	0,00	B3 -537,71

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-3 238 999,05
Investissement	A2 + B2	-2 861 560,46
Fonctionnement	A3 + B3	-377 438,59

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 537,71
011	Charges à caractère général (4)	537,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 121 406,19	4 982 966,65
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 2 861 560,46	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 982 966,65	4 982 966,65
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 112 894,09	4 490 332,68
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	537,71	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 376 900,88	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 490 332,68	4 490 332,68
TOTAL DU BUDGET (4)		9 473 299,33	9 473 299,33

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
R ENF NTIC 2023/2	ENF NTIC RECETTES	45822301	0,00
D ENF NTIC 2023/1	ENFOUISSEMENT NTIC DEPENSES	23, 20, 21	0,00
D NTIC ERBM 2023/1	NTIC ERBM DEPENSES	23, 20	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	51 000,00	0,00	99 750,00	99 750,00	99 750,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	230 000,00	0,00	472 000,00	472 000,00	472 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 512 000,00	0,00	912 556,19	912 556,19	912 556,19
Total des dépenses d'équipement		1 793 000,00	0,00	1 484 306,19	1 484 306,19	1 484 306,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	250 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		250 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 043 000,00	0,00	1 788 306,19	1 788 306,19	1 788 306,19

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	290 000,00		290 100,00	290 100,00	290 100,00
041	Opérations patrimoniales (7)	18 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		308 000,00		333 100,00	333 100,00	333 100,00

TOTAL	2 351 000,00	0,00	2 121 406,19	2 121 406,19	2 121 406,19
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 861 560,46
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 982 966,65
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	46 872,56	0,00	46 872,56	46 872,56	46 872,56
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 400 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 446 872,56	0,00	946 872,56	946 872,56	946 872,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 446 872,56	0,00	1 010 872,56	1 010 872,56	1 010 872,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 300 189,39		3 016 094,09	3 016 094,09	3 016 094,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	602 000,00		913 000,00	913 000,00	913 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 920 189,39		3 972 094,09	3 972 094,09	3 972 094,09

TOTAL	4 367 061,95	0,00	4 982 966,65	4 982 966,65	4 982 966,65
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 982 966,65
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 638 994,09
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	117 500,00	537,71	147 700,00	147 700,00	148 237,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	184 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		301 500,00	537,71	148 700,00	148 700,00	149 237,71
66	Charges financières	29 600,00	0,00	30 100,00	30 100,00	30 100,00
67	Charges spécifiques (3)	140 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		471 100,00	537,71	183 800,00	183 800,00	184 337,71

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 300 189,39		3 016 094,09	3 016 094,09	3 016 094,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	602 000,00		913 000,00	913 000,00	913 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 902 189,39		3 929 094,09	3 929 094,09	3 929 094,09

TOTAL	3 373 289,39	537,71	4 112 894,09	4 112 894,09	4 113 431,80
--------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	376 900,88
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 490 332,68
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 379 000,77	0,00	4 184 232,68	4 184 232,68	4 184 232,68
Total des recettes de gestion courante		3 399 000,77	0,00	4 194 232,68	4 194 232,68	4 194 232,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 405 000,77	0,00	4 200 232,68	4 200 232,68	4 200 232,68

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	290 000,00	0,00	290 100,00	290 100,00	290 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		290 000,00	0,00	290 100,00	290 100,00	290 100,00

TOTAL	3 695 000,77	0,00	4 490 332,68	4 490 332,68	4 490 332,68
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 490 332,68
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 638 994,09	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	290 100,00	290 100,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	240 000,00	0,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	99 750,00	0,00	99 750,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	472 000,00	0,00	472 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	912 556,19	43 000,00	955 556,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	64 000,00	0,00	64 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 788 306,19	333 100,00	2 121 406,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 861 560,46
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 982 966,65
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	148 237,71		148 237,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	30 100,00	0,00	30 100,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	913 000,00	913 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 016 094,09	3 016 094,09
Dépenses de fonctionnement – Total		184 337,71	3 929 094,09	4 113 431,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	376 900,88
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 490 332,68
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	46 872,56	0,00	46 872,56
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	900 000,00	0,00	900 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	43 000,00	43 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		913 000,00	913 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	64 000,00	0,00	64 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 016 094,09	3 016 094,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 010 872,56	3 972 094,09	4 982 966,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 982 966,65
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 000,00		10 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	4 184 232,68	0,00	4 184 232,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	6 000,00	290 100,00	296 100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 200 232,68	290 100,00	4 490 332,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 490 332,68
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 351 000,00	0,00	0,00	2 121 406,19	2 121 406,19	1 547 306,19	574 100,00	2 121 406,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 000,00	0,00	0,00	99 750,00	99 750,00	98 750,00	1 000,00	99 750,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	230 000,00	0,00	0,00	472 000,00	472 000,00	472 000,00	0,00	472 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 512 000,00	0,00	0,00	912 556,19	912 556,19	912 556,19	0,00	912 556,19
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 793 000,00	0,00	0,00	1 484 306,19	1 484 306,19	1 483 306,19	1 000,00	1 484 306,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	250 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		250 000,00	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00
Total des dépenses réelles		2 043 000,00	0,00	0,00	1 788 306,19	1 788 306,19	1 547 306,19	241 000,00	1 788 306,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	290 000,00			290 100,00	290 100,00		290 100,00	290 100,00
041	Opérations patrimoniales (7)	18 000,00			43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
Total des dépenses d'ordre		308 000,00			333 100,00	333 100,00		333 100,00	333 100,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	2 861 560,46
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 982 966,65
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 367 061,95	0,00	4 982 966,65	4 982 966,65	4 982 966,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	46 872,56	0,00	46 872,56	46 872,56	46 872,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 446 872,56	0,00	946 872,56	946 872,56	946 872,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
Total des recettes réelles		1 446 872,56	0,00	1 010 872,56	1 010 872,56	1 010 872,56
021	Virement de la section de fonctionnement	2 300 189,39		3 016 094,09	3 016 094,09	3 016 094,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	602 000,00		913 000,00	913 000,00	913 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	18 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
Total des recettes d'ordre		2 920 189,39		3 972 094,09	3 972 094,09	3 972 094,09

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 982 966,65
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 351 000,00	0,00	0,00	2 121 406,19	2 121 406,19	1 547 306,19	574 100,00	2 121 406,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 000,00	0,00	0,00	99 750,00	99 750,00	98 750,00	1 000,00	99 750,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00		98 750,00	98 750,00	98 750,00	0,00	98 750,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	230 000,00	0,00	0,00	472 000,00	472 000,00	472 000,00	0,00	472 000,00
21533	Réseaux câblés	225 000,00	0,00		472 000,00	472 000,00	472 000,00	0,00	472 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 512 000,00	0,00	0,00	912 556,19	912 556,19	912 556,19	0,00	912 556,19
2315	Install., matériel et outill. technique	1 497 000,00	0,00		907 556,19	907 556,19	907 556,19	0,00	907 556,19
238	Avances commandes immo corporelles	15 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 793 000,00	0,00	0,00	1 484 306,19	1 484 306,19	1 483 306,19	1 000,00	1 484 306,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	250 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - GENIE CIVIL RESEAU TELEC - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		250 000,00	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00
45812301	PART MOU LEFOREST	0,00	0,00		64 000,00	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00
Total des dépenses réelles		2 043 000,00	0,00	0,00	1 788 306,19	1 788 306,19	1 547 306,19	241 000,00	1 788 306,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	290 000,00			290 100,00	290 100,00		290 100,00	290 100,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	290 000,00			290 100,00	290 100,00		290 100,00	290 100,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	16 000,00			16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
13912	Subv. transf. Régions	1 000,00			1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
13913	Subv. transf. Départements	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	272 000,00			272 000,00	272 000,00		272 000,00	272 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	18 000,00			43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	18 000,00			43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
Total des dépenses d'ordre		308 000,00			333 100,00	333 100,00		333 100,00	333 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 367 061,95	0,00	4 982 966,65	4 982 966,65	4 982 966,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	46 872,56	0,00	46 872,56	46 872,56	46 872,56
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	46 872,56	0,00	46 872,56	46 872,56	46 872,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 400 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 446 872,56	0,00	946 872,56	946 872,56	946 872,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
Total des recettes réelles		1 446 872,56	0,00	1 010 872,56	1 010 872,56	1 010 872,56
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 300 189,39		3 016 094,09	3 016 094,09	3 016 094,09
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	602 000,00		913 000,00	913 000,00	913 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	602 000,00		905 000,00	905 000,00	905 000,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	18 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
2031	<i>Frais d'études</i>	0,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	18 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 920 189,39		3 972 094,09	3 972 094,09	3 972 094,09

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 373 289,39	537,71	0,00	4 112 894,09	4 112 894,09	0,00	4 112 894,09	4 113 431,80
011	Charges à caractère général (3)	117 500,00	537,71	0,00	147 700,00	147 700,00	0,00	147 700,00	148 237,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	184 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		301 500,00	537,71	0,00	148 700,00	148 700,00	0,00	148 700,00	149 237,71
66	Charges financières	29 600,00	0,00		30 100,00	30 100,00		30 100,00	30 100,00
67	Charges spécifiques (3)	140 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		169 600,00	0,00	0,00	35 100,00	35 100,00		35 100,00	35 100,00
Total des dépenses réelles		471 100,00	537,71	0,00	183 800,00	183 800,00	0,00	183 800,00	184 337,71
023	Virement à la section d'investissement	2 300 189,39			3 016 094,09	3 016 094,09		3 016 094,09	3 016 094,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	602 000,00			913 000,00	913 000,00		913 000,00	913 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 902 189,39			3 929 094,09	3 929 094,09		3 929 094,09	3 929 094,09

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	376 900,88
--	-------------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 490 332,68
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 695 000,77	0,00	4 490 332,68	4 490 332,68	4 490 332,68
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	3 379 000,77	0,00	4 184 232,68	4 184 232,68	4 184 232,68
Total des recettes de gestion des services		3 399 000,77	0,00	4 194 232,68	4 194 232,68	4 194 232,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes réelles		3 405 000,77	0,00	4 200 232,68	4 200 232,68	4 200 232,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	290 000,00	0,00	290 100,00	290 100,00	290 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		290 000,00	0,00	290 100,00	290 100,00	290 100,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 490 332,68
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 373 289,39	537,71	0,00	4 112 894,09	4 112 894,09	0,00	4 112 894,09	4 113 431,80
011	Charges à caractère général (4)	117 500,00	537,71	0,00	147 700,00	147 700,00	0,00	147 700,00	148 237,71
60612	Energie - Electricité	4 400,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	537,71		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 537,71
617	Etudes et recherches	37 500,00	0,00		67 500,00	67 500,00	0,00	67 500,00	67 500,00
6228	Divers	9 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	184 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	183 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		301 500,00	537,71	0,00	148 700,00	148 700,00	0,00	148 700,00	149 237,71
66	Charges financières	29 600,00	0,00		30 100,00	30 100,00		30 100,00	30 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-400,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
67	Charges spécifiques (4)	140 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	140 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		169 600,00	0,00	0,00	35 100,00	35 100,00		35 100,00	35 100,00
Total des dépenses réelles		471 100,00	537,71	0,00	183 800,00	183 800,00	0,00	183 800,00	184 337,71
023	Virement à la section d'investissement	2 300 189,39			3 016 094,09	3 016 094,09		3 016 094,09	3 016 094,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	602 000,00			913 000,00	913 000,00		913 000,00	913 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	602 000,00			913 000,00	913 000,00		913 000,00	913 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 902 189,39			3 929 094,09	3 929 094,09		3 929 094,09	3 929 094,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	3 172,76
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 072,76
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 695 000,77	0,00	4 490 332,68	4 490 332,68	4 490 332,68
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 379 000,77	0,00	4 184 232,68	4 184 232,68	4 184 232,68
75822	Prise en charge déficit budget annexe	2 918 495,77	0,00	4 038 727,68	4 038 727,68	4 038 727,68
75888	Autres	460 505,00	0,00	145 505,00	145 505,00	145 505,00
Total des recettes de gestion des services		3 399 000,77	0,00	4 194 232,68	4 194 232,68	4 194 232,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 405 000,77	0,00	4 200 232,68	4 200 232,68	4 200 232,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	290 000,00	0,00	290 100,00	290 100,00	290 100,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	290 000,00	0,00	290 100,00	290 100,00	290 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		290 000,00	0,00	290 100,00	290 100,00	290 100,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 800 000,00									
309	CAISSE D'EPARGNE	29/04/2015	30/04/2015	30/07/2015	2 800 000,00	F	Taux fixe à 1.07 %	1,070	1,090	EUR	T	C	O	A-1
362	BANQUE POPULAIRE	16/12/2021	22/12/2021	01/06/2022	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.67 %	0,670	0,672	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - GENIE CIVIL RESEAU TELEC - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 362 499,90				236 666,68	20 838,56	0,00	2 745,38	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 362 499,90				236 666,68	20 838,56	0,00	2 745,38	
309	N	0,00	A-1	1 399 999,90	7,33	F	Taux fixe à 1.07 %	1,090	186 666,68	14 427,96	0,00	2 235,90
362	N	0,00	A-1	962 500,00	19,17	F	Taux fixe à 0.67 %	0,682	50 000,00	6 410,60	0,00	509,48
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 362 499,90					236 666,68	20 838,56	0,00	2 745,38

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 362 499,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		19/12/2022
	Catégories de biens amortis		
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits....	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 2301	Intitulé de l'opération : PART MOU LEFOREST PART MOU LEFOREST RECETTES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
45812301 (5)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
45822301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		530 100,00	I 530 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		240 000,00	240 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	240 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		290 100,00	290 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	290 100,00	290 100,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	530 100,00	0,00	2 861 560,46	3 391 660,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 929 094,09	III 3 929 094,09
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 929 094,09	3 929 094,09
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 000,00	7 000,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00
281533	Réseaux câblés	905 000,00	905 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 016 094,09	3 016 094,09

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 929 094,09	0,00	0,00	0,00	3 929 094,09

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 391 660,46
Ressources propres disponibles	IV	3 929 094,09
Solde	V = IV – II (8)	537 433,63

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 26

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inès	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
VASSEUR Franck	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.